



 **OFICIPUBLIC**
de la lenga occitana



Gropament d'Interès Public entre :



BIEN PLUS QU'UNE LANGUE

www.ofici-occitan.eu

SOMMAIRE

1. Editò	3
2. Temps fòrts 2019	4
3. L'Ofici en chifras	6
4. L'Ofici en brèu	7
5. L'Ofici en accion	10
Acompanhar e conselhar	12
<i>Fiche-action 1</i> - Rôle d'animation territoriale	12
<i>Fiche-action 2</i> - Rôle d'expertise et d'accompagnement	14
<i>Fiche-action 3</i> - Rôle d'expérimentation et de capitalisation	20
Observer e mesurar	21
<i>Fiche-action 4</i> – Mesurer la pratique de la langue	21
<i>Fiche-action 5</i> - Mettre en place un dispositif de concertation permanente	26
Comunicar e far conèisser	27
<i>Fiche-action 6</i> - Rendre l'occitan attractif : valoriser un discours de preuve pour montrer les bénéfices de la pratique de la langue et du bilinguisme	27
<i>Fiche-action 7</i> - Faire connaître l'Office et son rôle	28
<i>Fiche-action 8</i> - Initier une politique partenariale avec les organismes publics d'intérêt pour la valorisation de la langue	30
Sostenir las accions de terren	32
<i>Fiche-action 9</i> - Soutenir l'enseignement scolaire	32
<i>Fiche-action 10</i> - Soutenir la formation pour adultes	36
<i>Fiche-action 11</i> - Soutenir les outils de régulation et de socialisation de la langue	41
<i>Fiche-action 12</i> - Soutenir les projets rassembleurs et mobilisateurs des territoires au profit de la langue	45



Un premier bilan riche d'enseignement(s) !

Vous découvrirez, dans les pages qui suivent, le premier bilan annuel formalisé de l'Office. Pour certains, défenseurs de la culture occitane, les attentes vis-à-vis de ce nouvel outil créé en 2016 sont légitimement fortes. Cela est en grande partie dû à l'urgente nécessité de sauver la langue. Pour d'autres, il s'agit encore de découvrir l'existence du partenariat institutionnel qu'est l'OPLo et ses missions. Pour tous, dans un souci de transparence, ce bilan entend rendre compte des actions menées, des réussites comme des difficultés.

Ainsi, en 2019, la "petite" équipe de l'office (six agents pour 22 départements) a œuvré à déployer le plan d'actions adopté en novembre 2018.

Concerté avec les acteurs de terrain, associatifs et institutionnels, ce plan a pour priorité de développer l'enseignement de la langue occitane au sein de l'école, qui compte aujourd'hui quelque 48 000 élèves sur le territoire de l'OPLo. A titre d'exemple, en 2019, les dispositifs ENSENHAR ont permis à 22 étudiants et 7 enseignants de bénéficier d'une aide financière, et ainsi de s'engager dans une formation pour se destiner à l'enseignement en occitan, que ce soit dans le secteur public ou privé associatif. Le manque d'enseignants est en effet le principal frein au développement des classes bilingues ou immersives.

Pour la première fois, un bilan complet de la rentrée 2019 (nombre d'élèves et heures d'enseignement) a pu être réalisé par l'OPLo. Or, ce bilan a notamment permis de constater les premiers effets de la réforme du lycée et du baccalauréat : une baisse significative du nombre d'élèves apprenant l'occitan au lycée. Là réside encore les limites de cet outil partenarial : malgré les nombreuses alertes lancées à l'Etat par les Conseil régionaux membres de l'OPLo, et un travail en amont de préconisations, cette réforme nationale est venue mettre à mal les efforts construits avec les Rectorats à l'échelle académique.

Du côté de l'accompagnement aux initiatives pour développer la langue occitane et ses usages, l'OPLo a soutenu en 2019 près de 70 associations et acteurs pour un montant total de 2 247 950 euros.

L'année 2019 marque également le lancement d'une étude sociolinguistique de grande ampleur, dont les résultats seront présentés en 2020. Un comité de pilotage, composé de scientifiques et de partenaires institutionnels et associatifs, a travaillé à l'élaboration de cette enquête, financée principalement par des fonds européens. Au-delà d'une évaluation des politiques publiques menées, cette enquête doit nous permettre de mieux comprendre les représentations et les leviers qui peuvent motiver les habitants à s'appropriier plus fortement leur langue et leur culture régionales.

Enfin, l'équipe de l'OPLo a travaillé sur une "stratégie des cœurs", qui vise à donner la priorité dans notre accompagnement aux communes dynamiques dotées d'un enseignement de l'occitan. Car si les espérances sont vives vis-à-vis des Régions et de l'Etat, une politique linguistique publique, au regard de la loi NOTRe, ne peut être efficace que si chaque institution joue pleinement son rôle en la matière, et au regard de ses propres compétences, de l'Etat aux Communes en passant par les Départements. Institutions, associatifs, locuteurs ou non, nous avons en effet besoin de toutes les volontés pour relever ce défi commun : revivifier et redévelopper la langue occitane !

Charline Claveau-Abbadie

Présidente de l'Office public de la langue occitane
Conseillère régionale de Nouvelle-Aquitaine déléguée
aux Langues et cultures régionales



2 / TEMPS FORTS 2019

● Janvier	Ouverture de l'antenne de Bordeaux
● Février	Renforcement de l'équipe avec la création de la mission évaluation-communication.
● Mars	28 Mars Participation à la journée occitane à destination des troisièmes organisée par le département des Hautes-Pyrénées (65) .
● Avril	3 Avril Lancement du premier des trois comités de pilotage de l'enquête sociolinguistique interrégionale (financée par des fonds européens, par l'Eurorégion Nouvelle-Aquitaine/Euskadi/Navarre avec le concours de la Région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre d'un partenariat de recherche avec l'Université Laval à Québec et l'Université du Québec à Trois-Rivières). 10 Avril > Assemblée générale <ul style="list-style-type: none">● Motion adoptée adressée au Président de la République, aux Présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat pour la mise en œuvre d'un plan d'urgence pour les langues régionales prévoyant un statut et des moyens consolidés et pérennes pour l'enseignement public et privé sous contrat dans un contexte de réforme du baccalauréat et du lycée menaçant l'ensemble des composantes de l'enseignement de l'occitan.● 1^{er} volet d'attribution de subventions à hauteur de 625 850 € (dont 602 850 € de la Région Nouvelle-Aquitaine et 23 000 € de l'Etat). 11 Avril Organisation par l'Office de la Journée occitane de liaison collège-lycée sud Nouvelle-Aquitaine rassemblant plus de 200 collégiens et lycéens dans le cadre du festival « lo Printemps de l'Arribèra » organisé par l'association « Los Chancaires » et en partenariat avec le Département des Pyrénées-Atlantiques.
● Mai	13-17 mai Organisation par l'Office de la Semaine occitane au lycée Arnaud Daniel de Ribérac (24) autour d'une exposition temporaire sur l'occitan, d'une conférence-débat sur la formation et les emplois liés à l'occitan, de deux bals ainsi qu'un repas « occitan » au restaurant de l'établissement. 28 mai Lancement de la version occitane du site internet de l'Office.
● Juillet	1^{er} Juillet > Assemblée générale <ul style="list-style-type: none">● Communication autour d'une campagne d'information grand public pour la revalorisation de l'image de la langue occitane.● 2nd volet d'attribution de subventions à hauteur de 20 000 € (Région Nouvelle-Aquitaine) et d'avances à hauteur de 842 845 € (Région Occitanie). 4-9 Juillet Première session de jury du dispositif ENSENHAR Étudiant visant à encourager la formation de ressources enseignantes en occitan. 15 Juillet Conseil académique des langues régionales de l'académie de Limoges actant la première ouverture d'une filière d'enseignement depuis l'adoption de la convention académique à Brive, au collège d'Arçonval grâce à l'appui de l'Office.



Septembre

Début du cycle de formation de 10 mois destiné aux enseignants bénéficiaires du dispositif « ENSENHAR Professeur » sur deux centres de formation en Nouvelle-Aquitaine (en Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques) pour 7 enseignants avec, pour la première fois, un maintien total du salaire de la part du rectorat pour les bénéficiaires de l'académie de Bordeaux.

Enseignement de l'occitan : bilan complet de la rentrée 2019

Enquête auprès des enseignants du secondaire des académies de Bordeaux, Limoges, Toulouse et Montpellier afin de consolider les éléments chiffrés (dotations horaires et effectifs constatés) sur les effets de la réforme du baccalauréat sur l'enseignement de l'occitan.

Taux de réponse de 40% des enseignants des collèges et 60% des enseignants des lycées.

26 Septembre

Participation aux Journées européennes des langues à Bruxelles.

30 Septembre-1^{er} Octobre

Congrès des Régions de France à Bordeaux : l'Office anime un stand « langues régionales » avec l'appui de l'Office public de la langue bretonne.

30 Septembre

Présentation de l'Office dans le cadre du stage de formation à l'occitan délivré aux enseignants du primaire de l'académie de Montpellier.

7-10 Octobre

Deuxième session de jury du dispositif ENSENHAR Étudiant pour encourager la formation de ressources enseignantes en occitan.

11 Octobre

Organisation de la Journée de liaison collège-lycée Périgord-Limousin rassemblant plus de 240 collégiens et lycéens en partenariat avec le département de la Dordogne et l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord.

Et signature de la convention de partenariat avec le Département de la Dordogne.

15 Octobre > Assemblée générale

- Adoption de la convention particulière de développement de l'enseignement de l'occitan dans l'académie de Toulouse.
- Dispositif DCL Occitan : aide aux frais d'inscription du diplôme de compétence en langue (DCL) occitan pour 25 candidats justifiant d'une utilité professionnelle de la langue.
- 3^{ème} volet d'attribution de subventions à hauteur de 1 578 100 € (dont 87 250 € de la Région Nouvelle-Aquitaine et 1 490 850 € de la Région Occitanie).

9 Novembre

Participation à la journée d'études « Plurilinguisme et Langues Régionales » organisée par la Calandreta de la Dauna, à Pessac (33).

28-29 Novembre

Journées régionales « Langue et culture occitanes au service du développement des territoires » à Toulouse organisées par le Congrès permanent de la langue occitane, le CIRDOC – Institut occitan de cultura et l'Office en partenariat avec la Région Occitanie.

12 Décembre

20 ans de l'Office public de la langue bretonne : Rencontre et partages d'expériences autour des politiques linguistiques.

12, 13, 14 Décembre

Tournage (par ÔCtele) de vidéos testimoniales autour de la langue occitane en Dordogne dans le cadre d'un projet piloté par le Département de la Dordogne et dont l'Office est partenaire.

Octobre

Novembre

Décembre



3 / L'OFICI EN CHIFRAS



➤ Un organisme interrégional rassemblant l'État et les Régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie, en charge de mener une politique linguistique sur

un territoire de **22 départements**, soit plus de **9 millions d'habitants**

➤ Une offre d'enseignement significative sur le territoire de l'Office

4 académies couvertes par l'Office

723 écoles primaires

230 collèges

75 lycées

Soit près de **48 650 élèves**

(hors sensibilisation), dont 12 495 dans

des filières intensives (bilingues ou immersives)

et **14 établissements**

d'enseignement supérieur

Quelques chiffres-clés sur différentes actions de l'Office

Appui à la formation de ressources enseignantes et de professionnels en capacité de transmettre la langue

- Dont **22 étudiants bénéficiaires** du dispositif ENSENHAR Étudiant en 2019
- **7 professeurs engagés** dans une formation linguistique longue dans le cadre du dispositif ENSENHAR Professeur en 2019 (expérimentation académie de Bordeaux)
- **Soutien à Aprene**, chargé de la formation des futurs enseignants du réseau Calandreta
- **Soutien aux universités** (dont INSPE) préparant aux métiers de l'enseignement en occitan
- **25 aides aux frais d'inscription au DCL occitan** accordées dans un but d'utilisation professionnelle de la langue

Accompagnement d'associations et acteurs du territoire : près de **70 projets soutenus en 2019**

- Sur des crédits des Régions Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et du Ministère de la Culture
- Dont 14 projets liés au **renforcement de l'offre d'enseignement dans le 1^{er} degré et le 2nd degré**, pour un total de 1 151 600 €
- 6 projets liés au renforcement de l'offre d'occitan dans **l'enseignement supérieur**, pour un total de 26 250 €
- 1 soutien à Canopé-Cap'òc pour la production de **matériel pédagogique**, à hauteur de 102 000 €
- 34 projets liés à l'organisation de **cours pour adultes** et à de l'animation de réseau pour un total de 358 900 €
- 10 projets liés au secteur des **médias**, pour un total de 404 600 €
- 1 soutien au Congrès permanent de la langue occitane, **organisme de régulation de la langue occitane**, à hauteur de 167 000 €
- **4 projets rassembleurs** et mobilisateurs des territoires au profit de la langue, à hauteur de 37 600 €

4 / L'OFICI EN BRÈU

Gouvernance

Créé juridiquement le 24 septembre 2015, l'Office public de la langue occitane est un Groupement d'Intérêt Public. Sa **gouvernance est tripartite** entre les Régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie et l'État.



Vice-président :
Patric Roux,
Conseiller régional délégué
d'Occitanie



Présidente :
Charline Claveau-Abbadie,
Conseillère régionale déléguée
de Nouvelle-Aquitaine



Vice-président :
Benoît Delaunay,
Recteur de l'académie
de Toulouse

Les autres membres :

Conseillers régionaux d'Occitanie
siégeant dans les instances :

Dominique SALOMON
Nadia BAKIRI

Conseillers régionaux de
Nouvelle-Aquitaine siégeant
dans les instances :

Mumine OZSOY
Marc OXIBAR

Représentant de l'État
siégeant dans les instances :

Michel ROUSSEL
Directeur régional des affaires
culturelles d'Occitanie

Ambition

Favoriser et développer la langue occitane

Son objectif est de soutenir la transmission et la socialisation de la langue occitane afin de développer le nombre de locuteurs actifs, en particulier au sein des jeunes générations. Avec un périmètre d'action qui s'étend sur les zones occitanophones des Régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie (22 départements), ce groupement bénéficie d'une délégation de moyens et de compétences de ses membres.

Périmètre d'action

Le domaine d'intervention de l'Office est celui de la politique linguistique : il s'étend ainsi aux actions visant à conforter la transmission de la langue, notamment via l'enseignement ainsi que son usage, c'est-à-dire la socialisation et la diffusion de celle-ci.

Au regard de l'articulation définie entre les Conseils régionaux, l'État et l'Office, la politique culturelle (soutien aux manifestations, à la création et la diffusion de pratiques/œuvres artistiques, industries créatives) reste de compétence régionale ou étatique et n'entre donc pas dans le champ d'action de l'Office. Par ailleurs, le CIRDOC-Institut occitan de cultura est un établissement public de coopération culturelle créé en 2019, qui développe des actions en matière de politique culturelle sur le territoire interrégional, en complémentarité avec l'Office.

Langue et culture sont deux axes fondamentaux et complémentaires d'une politique linguistique, ce qui explique les liens très étroits développés avec les services des Régions et de l'État dans la gestion des projets et des actions.

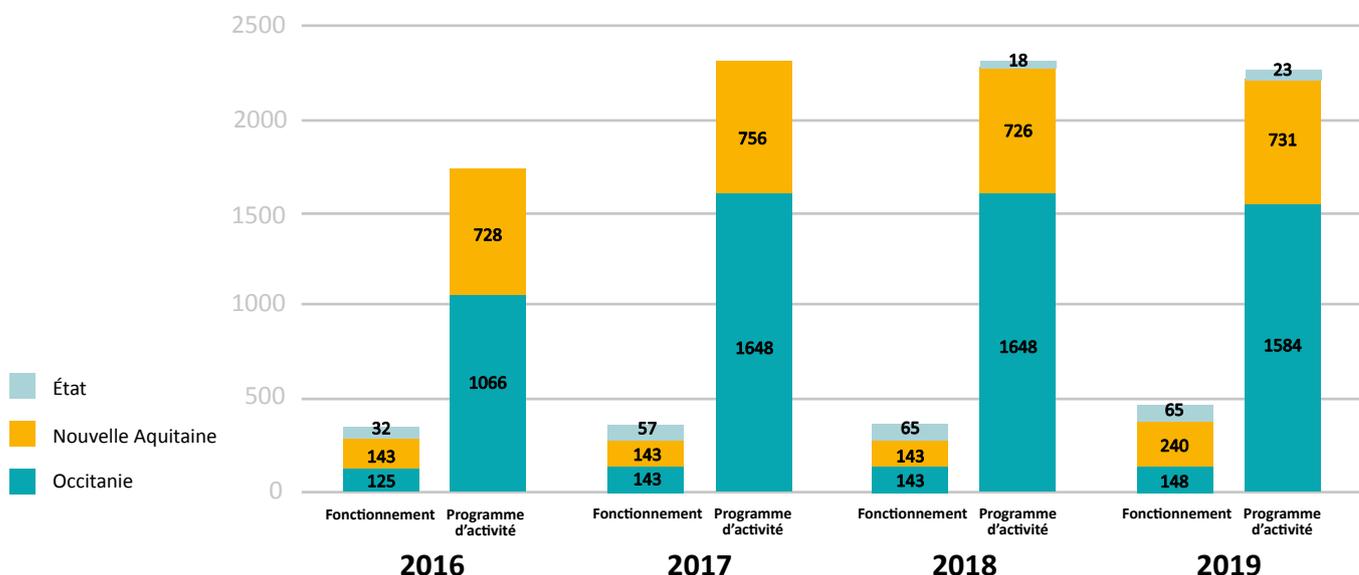
Ressources financières

Les ressources de l'Office sont composées :

- Des contributions de **fonctionnement**, qui lui permettent de fonctionner en tant que structure (masse salariale, communication, marchés publics...). Le principe défini statutairement est celui d'un équilibre entre les deux Régions sur le fonctionnement (en tenant compte des mises à disposition de personnel et locaux et de la participation financière).
- Des contributions au **programme d'activité** : il s'agit là de crédits de provenance régionale ou étatique qui sont redistribués sous forme de subventions ou dispositifs de bourses.

Les membres participent de manière différente au budget de l'Office et sous diverses formes : moyens financiers, mise à disposition ou détachement de personnel...

Contributions budgétaires des membres par destination en K€ (incluant les mises à disposition de personnel)

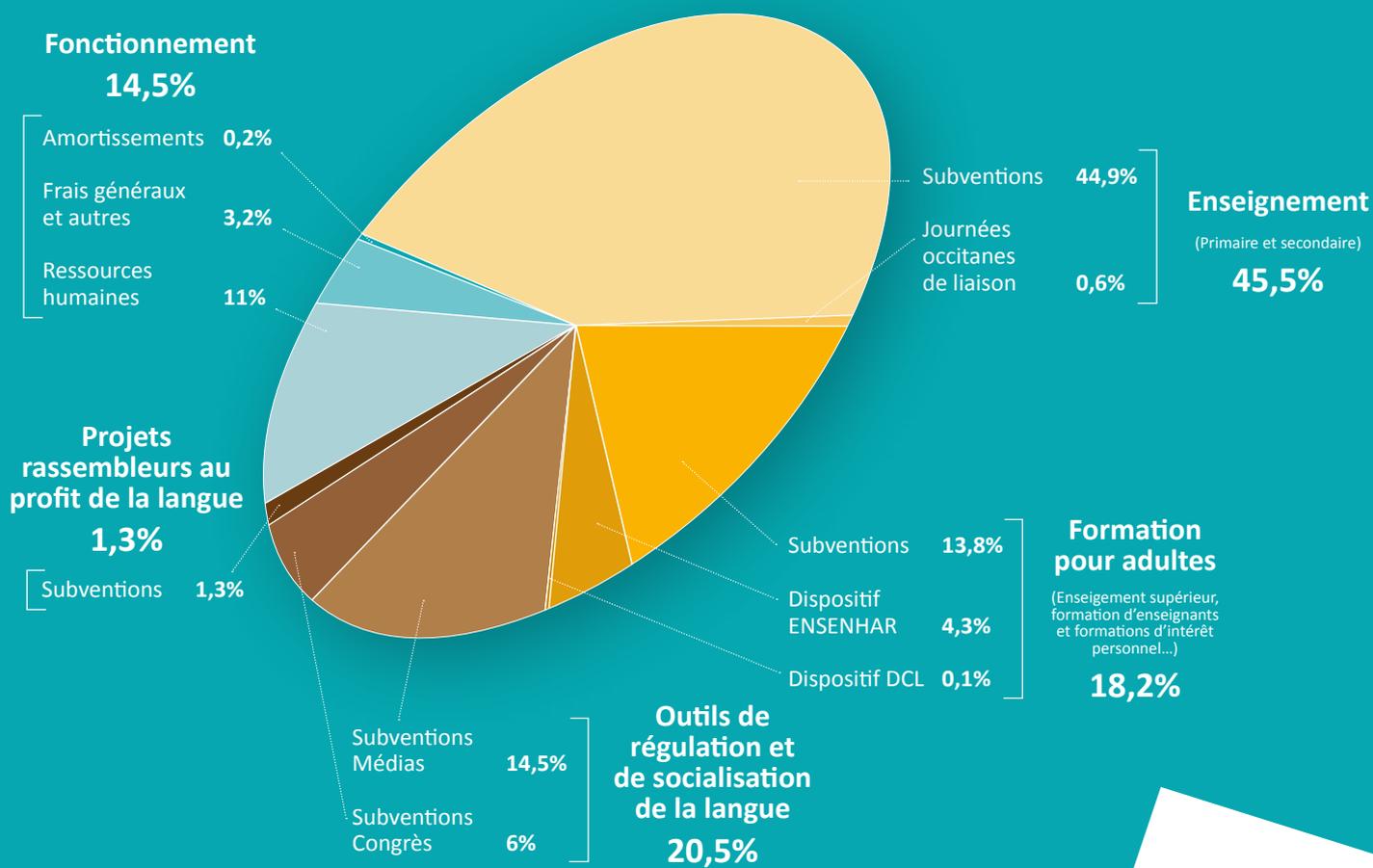


En 2019, la contribution totale des membres au budget de l'Office s'élève à 2 767k€ (en tenant compte de la valorisation des postes mis à disposition par les membres), avec une participation étatique à hauteur de 3% du budget de l'Office en 2019. Le différentiel entre les budgets régionaux s'explique notamment par l'historique de l'intervention des régions (avant réforme territoriale), corrélé au volume d'activités produites dans ces territoires.

Le montant de contribution totale a évolué depuis la création de l'Office et l'on peut ainsi souligner :

- En 2017, une augmentation du programme d'activité de la Région Occitanie due à la redirection des crédits de l'ex-Région Languedoc-Roussillon, dans un contexte de fusion des Régions ;
- En 2018, une première participation de l'Etat sur le programme d'activité en 2018 via une redirection partielle de crédits de subventions versées par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) ;
- **En 2019 :**
 - Une augmentation de la contribution de la Région Nouvelle-Aquitaine sur le programme d'activité ainsi que sur le fonctionnement de l'Office.
 - Une baisse de la contribution de la Région Occitanie sur le programme d'activité de 3.9%.

Ventilation des engagements financiers de l'Office en 2019



La répartition des ressources en 2019 reste relativement stable bien que l'on note une augmentation des charges de personnel au regard du budget 2018, en cohérence avec le renforcement de l'équipe de l'Office (création d'une antenne à Bordeaux).

5 / L'OFICI EN ACCION

Pour rappel, l'année 2018 a été pour l'Office une année de structuration importante, puisqu'il a pu se doter, suite à une large concertation, d'un plan d'actions définissant ses priorités stratégiques pour les années à venir.

Ce document a marqué le terme d'une démarche de 10 mois de concertation, organisée autour d'une quinzaine d'entretiens qualitatifs, de cinq ateliers territoriaux ayant rassemblé 180 personnes et une consultation numérique ayant permis de recueillir plus d'une trentaine de contributions écrites. L'Office public de la langue occitane s'est ainsi appuyé sur les attentes, remarques et suggestions de l'ensemble des participants.



Il s'agissait pour le Groupement :

- De poser un cadre clair et concerté relatif à ses interventions, de les hiérarchiser et de les organiser avec les acteurs institutionnels et de terrain, à l'échelle interrégionale et interacadémique, voire nationale.
- De définir des objectifs à atteindre qui sont partagés par l'ensemble des acteurs publics ou privés mobilisés, mais aussi mesurables, définis dans le temps et réalistes.

Il apparaît ainsi nécessaire dans le cadre du bilan 2019 et ce, un an après l'adoption de ce document, de faire le point sur l'action de l'Office au regard de ses objectifs.





ACOMPANHAR E CONSELHAR

Fiche-action 1 / Rôle d'animation territoriale

Objectifs définis :

Pour les opérateurs publics, privés et associatifs :

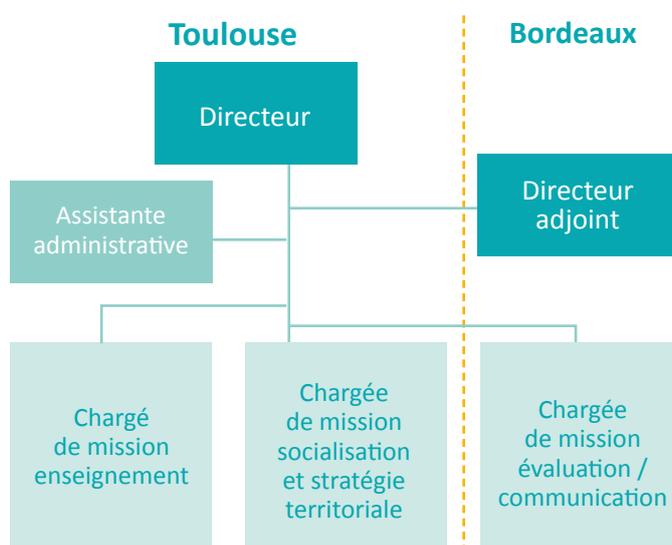
- Une meilleure connaissance et diffusion des informations du territoire ;
- Un renforcement des liens entre les acteurs sur l'espace interrégional.

Pour la population des territoires :

- Le développement de projets à l'échelle des territoires ;
- Une visibilité et connaissance de l'offre sur le territoire par le grand public et les Collectivités facilitées.

Actions lancées en 2019 parmi les priorités définies dans le plan d'action :

- Mobiliser/renforcer l'équipe de l'Office pour permettre un meilleur accompagnement des collectivités et des opérateurs



Une équipe renforcée et répartie sur deux sites, avec la création de l'antenne Bordeaux / Nouvelle-Aquitaine : ouverture d'un poste de directeur adjoint (septembre 2018) et d'un poste de chargé de mission évaluation-communication (début 2019).

Concernant l'organisation de l'équipe technique :

- **A Toulouse** : suivi administratif et financier, interlocuteur des opérateurs subventionnés (secteur de l'enseignement, cours pour adultes, médias...), interlocuteur de l'État central (Ministères de l'Education nationale et de la Culture).
- **A Bordeaux** : pilotage de la mission évaluation-communication, de l'enquête sociolinguistique, et relai sur les questions de l'enseignement pour l'académie de Bordeaux.

La thématique des relations avec les collectivités et de la stratégie territoriale est traitée sur les deux sites.

Élaborer et mettre en œuvre des partenariats contractuels à l'échelle territoriale

Premier partenariat territorial avec le Département de la Dordogne

Cette convention, signée le 11 octobre 2019, permet de poser les bases d'une coopération accrue :

- **Pour consolider et développer l'enseignement de l'occitan**, en s'appuyant sur les conventions cadre et académiques signées avec l'Éducation nationale, la Région Nouvelle-Aquitaine et le Département, ainsi que sur des actions complémentaires communes, comme l'organisation d'une journée occitane de liaison collège-lycée afin d'encourager les jeunes à poursuivre les cursus d'apprentissage de l'occitan
- **Pour accroître la visibilité de la langue dans l'espace public**, notamment via la production d'outils de communication pour la valorisation de l'enseignement de l'occitan, et, à moyen terme de réaliser des campagnes de communication sur le territoire afin de rendre l'occitan plus attractif et plus visible. Dans cette lignée, l'Office est ainsi devenu un partenaire du Département pour l'élaboration de vidéos testimoniales autour de la langue occitane, ses représentations et son ancrage en Dordogne à paraître en 2020.
- **Pour renforcer l'évaluation de la politique linguistique publique**, notamment grâce au lancement d'une enquête sociolinguistique (lancement de la procédure et élaboration du questionnaire en 2019), et à la création en 2020 d'un observatoire de la langue occitane piloté par l'Office, qui pourront constituer des outils de mesure de la revitalisation linguistique.



Et la suite ? Un travail en cours avec le Département des Pyrénées-Atlantiques...

Quelles autres actions menées avec les Départements ?

- Une participation à la définition de politiques publiques avec par exemple la présence de l'Office sur l'intégralité du processus de concertation mené par le département des Pyrénées-Atlantiques dans le cadre de la refonte de son schéma de politique linguistique INICIATIVA.
- Un accompagnement dans le dialogue et les négociations avec l'Éducation nationale dans le cadre de l'élaboration des conventions académiques, ou encore lors des comités départementaux sur l'enseignement de la langue occitane...
- Une participation à la journée de rencontre des acteurs associatifs liés à la langue et la culture occitanes organisée par le Département du Gers.

Fiche-action 2 / Rôle d'expertise et d'accompagnement

Objectifs définis :

● Sur le secteur de l'enseignement :

- > Un suivi du développement de l'offre d'enseignement en cohérence avec le cadre conventionnel défini : pouvoir objectiver les évolutions (nombre d'enfants, type d'enseignement prodigué, accroissement des ressources enseignantes...) sur l'ensemble du territoire interrégional ;
- > Un rôle de lien entre les associations de terrain et l'Éducation nationale ;
- > La mise en place/participer à des instances de réflexion et d'analyse des territoires régulières pour accompagner le développement de l'offre d'enseignement ;
- > La participation à la réflexion générale sur le statut de l'enseignement des langues régionales en France.

● De manière générale :

La formalisation des outils de suivi/de prospective sectoriels partagés qui permettent d'appuyer les réflexions thématiques.

Actions lancées en 2019 parmi les priorités définies dans le plan d'action :

- > Recherche d'appui des services de l'Éducation nationale et des autres opérateurs pour un développement de l'offre d'enseignement de l'occitan

Réforme du Baccalauréat et du Lycée et la loi pour une école de la confiance



En amont de la publication des textes sur la réforme du lycée, l'Office, à sa demande, avait participé en mai 2018 à la concertation technique organisée par le ministère de l'Éducation nationale et a pu lui communiquer ses recommandations afin de réduire la concurrence entre l'occitan et les autres disciplines (dont les langues étrangères). Cette concurrence, en effet, avait été accentuée lors des précédentes réformes. Cependant, ces recommandations n'ont pas été retenues dans le cadre de la réforme proposée.

En avril 2019, les Régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie ont déposé en AG de l'Office une motion afin que le gouvernement entende les propositions de l'Office et des associations professionnelles de professeurs d'occitan. La réponse ministérielle a été de permettre la création d'un enseignement de spécialité, solution qui a été accueillie avec réserve par les partenaires régionaux qui ont souligné l'insuffisance de cette mesure au regard de la situation actuelle de l'enseignement de l'occitan (effectifs en lycées concentrés sur l'enseignement optionnel plutôt que bilingue). Dès septembre 2019, afin de mesurer l'impact de la réforme, l'Office contacte les professeurs d'occitan pour avoir les premières tendances. Elles seront confirmées quelques mois plus tard par

les rectorats : les effectifs au lycée **connaissent une baisse significative de -19,05 % sur les 4 académies que couvre l'Office.**

Suite à l'analyse réalisée à la rentrée, les Régions ont maintenu leur position lors des différents Comités académiques des langues régionales en alertant les Rectorats et en demandant un statut pour l'enseignement de l'occitan qui ne serait pas mis en concurrence avec d'autres disciplines.



Les axes forts de la motion du 10 avril 2019 proposée par les Régions en assemblée générale de l'Office (motion adoptée par les Régions, avec une abstention de l'Etat) :

- Rétablir un véritable statut de l'enseignement de l'occitan, valorisé au baccalauréat et hors concurrence avec les autres disciplines ;
- Obtenir de l'État un engagement financier pour l'occitan via l'Office à même hauteur que pour les autres langues régionales ;
- Assurer un cadre légal pérenne pour la langue occitane.

Après les mobilisations, bientôt un rapport de l'État sur la question de la langue occitane

Grand débat national

Catégorie : **L'organisation de l'État et des services publics**

Les trois thématiques qui ressortent le plus des contributions en ligne



Limitation à 80 Km/h



Le Mille-feuille administratif



Les langues régionales

L'année 2019, de par les mobilisations sociales importantes qui l'ont traversée, a vu l'émergence de la sphère occitane au sein du débat public :

• L'opportunité donnée à la société civile de s'exprimer sur l'organisation de l'État (lors du Grand Débat National) a mis en avant une volonté de favoriser l'enseignement des langues régionales.

> Sur les 690 contributions liées aux langues régionales comptabilisées, 79% (548) sont issues du territoire de l'Office (Nouvelle-Aquitaine et Occitanie) selon les codes postaux renseignés

• Le collectif « Pour que vivent nos langues » a organisé une mobilisation à Paris le 30 novembre et a, lui aussi, porté le discours de l'importance de la valorisation et du soutien des langues régionales auprès de l'État.

• Par ailleurs, de nombreuses associations de professeurs d'occitan ont organisé des manifestations en faveur de l'enseignement de l'occitan.

Dans ce contexte, les **Ministres de l'Intérieur, de l'Éducation nationale et de la Culture ont récemment confié à l'Inspection générale une « Mission sur la politique de valorisation de la langue occitane » afin de proposer une amélioration de l'action de l'État et des acteurs de la promotion de l'occitan.**

Les inspecteurs ont ainsi rencontré l'Office, les Régions, les rectorats, ainsi que plusieurs associations et structures emblématiques, telles que le CIRDOC-Institut Occitan de Cultura, le réseau IEO, la FELCO, ou encore le mouvement Calandreta.

L'objectif était une meilleure appréhension par l'Inspection générale des enjeux actuels entourant la promotion de l'occitan, les liens avec les ministères de l'Éducation nationale et de la Culture, ou encore l'implication de l'État central en faveur de la langue occitane.

En fin d'année, l'Office a élaboré une note stratégique à l'Inspection générale afin que soient pris en compte des leviers d'amélioration de l'action de l'État au regard de la langue occitane.

¹ Résultats basés sur les mots les plus utilisés dans les titres des contributions déposées avant le 2 mars 2019 – Source : article « 80 km/h, langues régionales, RIC: ce qui ressort des 330.000 contributions au Grand débat » paru sur BFM TV, le 14/03/2019 ; <https://www.bfmtv.com/politique/80-kmh-langues-regionales-ric-ce-qui-ressort-des-330-000-contributions-au-grand-debat-1652226.html>

Finalisation de la démarche de conventionnement dans les académies d'Occitanie sur le développement de l'offre d'enseignement

Le 15 octobre 2019, l'Office a adopté la convention pour le développement de l'enseignement de l'occitan dans l'académie de Toulouse.

Cette décision marque l'aboutissement d'un long processus visant à développer l'offre d'enseignement en occitan dans le premier degré (filieres bilingues) de l'Académie de Toulouse.



Quel rôle joué par l'Office ?

L'Office, de par son positionnement unique à la croisée de l'Etat et des collectivités territoriales et grâce à son expertise dans le champ de l'enseignement, a permis de piloter l'élaboration de ce texte. Son équipe a activement participé à la rédaction du texte, jusqu'aux ajustements finaux et a accompagné les discussions permettant l'établissement de consensus concernant les objectifs chiffrés de développement de l'enseignement de l'occitan (notamment dans le Gers, la Haute-Garonne, les Hautes-Pyrénées, et le Tarn).

Les points à retenir sur les axes de travail de cette convention définis par les partenaires :

- Objectif d'augmentation des effectifs scolarisés en bilingue au 1^{er} degré dans l'ensemble des départements de l'académie, qui se concrétiserait par la scolarisation de plus d'un élève sur 50 en filière bilingue publique occitane fin 2022 avec continuité de l'enseignement bilingue assurée au collège et au lycée ;
- Objectif d'augmentation du nombre d'élèves suivant l'occitan en LVB ou en LVC ;
- Mise en place des formations ENSENHAR Professeur à destination des enseignants désirant se former à l'occitan afin de répondre au besoin croissant en ressources enseignantes locutrices ;
- Institution de groupes de travail départementaux adossés aux Conseils départementaux de l'Éducation nationale afin de faire des propositions stratégiques sur l'organisation et le développement de l'offre d'enseignement de et en occitan.

Qu'en est-il de la convention pour de développement de l'enseignement de l'occitan concernant l'académie de Montpellier ?

L'équipe de l'Office s'est également fortement mobilisée autour du conventionnement relatif à l'Académie de Montpellier. Ainsi, elle a dès 2017 rédigé un avant-projet de texte, soumis à la Région et au Rectorat. Un accord sur le texte a été trouvé durant l'été 2018, à l'exclusion des objectifs chiffrés à atteindre en l'absence d'état des lieux officiel de l'enseignement de l'occitan disponible sur ce territoire. Début 2019, le Rectorat transmet l'état des lieux et l'Office élabore ensuite, en lien avec les équipes encadrantes de l'Éducation nationale, trois scénarios d'objectifs à atteindre, qu'il communique au Rectorat au premier trimestre 2019.

Et pour l'Académie de Limoges ?

Depuis la signature de la convention académique, le 2 février 2018, des enseignements ont été ouverts dans deux collèges (Brive-la-Gaillarde et Châlus).

Et pour l'Académie de Bordeaux ?

Quel suivi de la convention particulière signée le 11 décembre 2017 entre l'Office public de la langue occitane, la Région Nouvelle-Aquitaine et les Départements de la Dordogne, de la Gironde, de Lot-et-Garonne et des Pyrénées-Atlantiques ?

Conformément au rôle qui lui est attribué par la convention-cadre pour le développement de l'enseignement de l'occitan, l'Office a participé aux deux cycles annuels de comités départementaux de mise en œuvre de la convention académique, ainsi qu'aux deux comités académiques.

Ces réunions, en 2019, ont permis de dresser les évolutions suivantes :

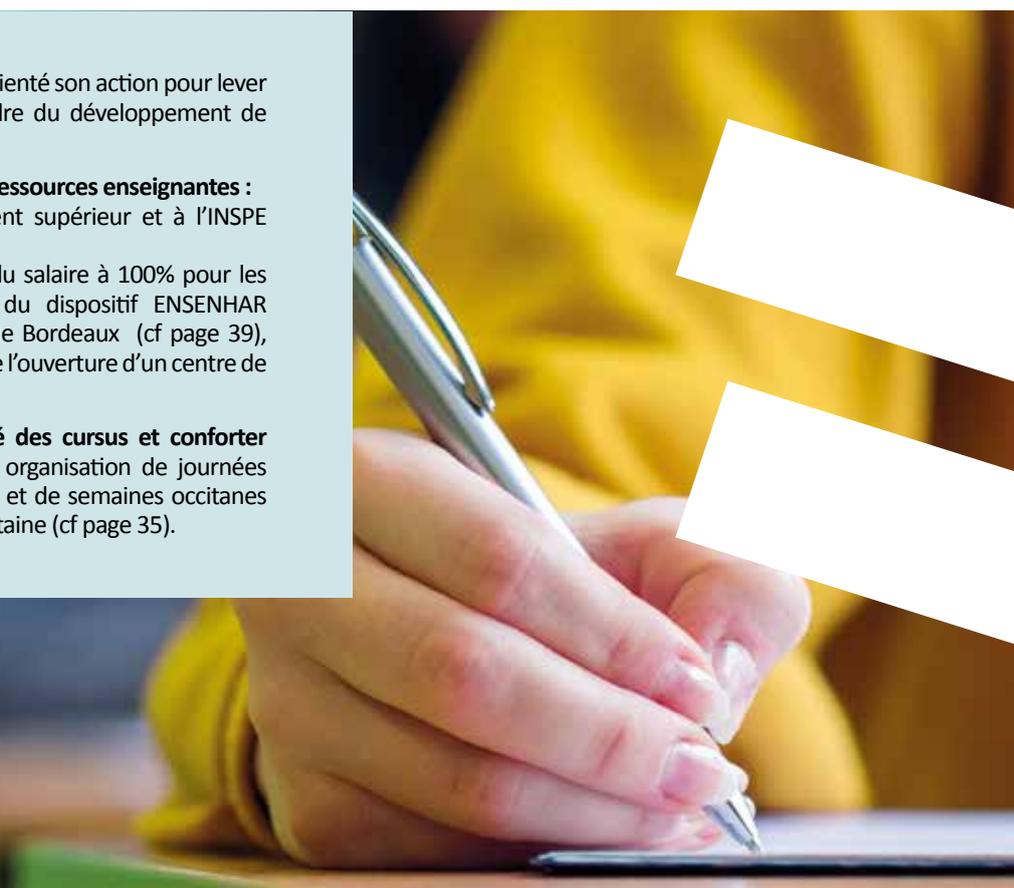
- **Dordogne** : Ouverture d'un enseignement au collège du Bugue, et d'une DNL (Discipline non linguistique) au collège de Brantôme ;
- **Gironde** : Ouverture d'un enseignement au collège Mitterrand de Pessac ;
- **Landes** : Ouverture d'un enseignement au collège d'Albret de Dax ;
- **Lot-et-Garonne** : Pas d'ouverture en 2019 ;
- **Pyrénées-Atlantiques** : Ouverture d'un enseignement renforcé dans trois établissements du premier degré et d'une DNL au collège de Salies-de-Béarn.

Dans tous les départements, deux constats émergent :

- > un manque de ressources humaines notamment dans le premier degré,
- > sur certains établissements du 2nd degré, des effectifs qui demeurent fragiles.

Au vu de ces constats, l'Office a orienté son action pour lever les freins rencontrés dans le cadre du développement de l'offre d'enseignement :

- **Pour répondre au manque de ressources enseignantes :**
 - un soutien à l'enseignement supérieur et à l'INSPE d'Aquitaine (cf page 38),
 - l'obtention d'un maintien du salaire à 100% pour les enseignants dans le cadre du dispositif ENSENHAR Professeur dans l'Académie de Bordeaux (cf page 39),
 - un travail pour l'obtention de l'ouverture d'un centre de DCL occitan à Limoges ;
- **Pour encourager la continuité des cursus et conforter les effectifs dans le 2nd degré :** organisation de journées occitanes de liaison collège-lycée et de semaines occitanes dans des lycées en Nouvelle-Aquitaine (cf page 35).



Témoignage des 4 conseillères pédagogiques départementales de l'Académie de Montpellier

> Fabienne Albert, CPD de l'Aude / Jacqueline Martin, CPD du Gard / Geneviève Paulet, CPD de Lozère / Céline Serva, CPD de l'Hérault



Réunion des 4 conseillères pédagogiques en présence de M. Causse, Inspecteur pédagogique régional de l'académie de Montpellier.

Quelles étaient les thématiques de travail avec l'Office en 2019 ?



Le rôle de l'Office est, pour nous, conseillères pédagogiques, important.

Nous organisons des réunions mensuelles et invitons systématiquement soit le directeur, soit le chargé de mission Enseignement. Ils nous informent des avancées avec le Rectorat pour la signature de la convention académique. Ils nous donnent également une vision sur l'enseignement de l'occitan sur les deux régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine. Nous procédons ainsi à un partage d'information.

L'Office, grâce à ses enquêtes, nous a aidé à avoir une visibilité sur l'offre de l'enseignement en occitan.

Nous avons réfléchi avec eux à une brochure pour promouvoir le bilinguisme à l'école, au collège et au lycée.

En quoi la participation de l'Office au temps de formation continue des enseignants stagiaires de l'académie de Montpellier était-elle utile ?

Nous avons convié un représentant de l'Office à l'ouverture du stage académique qui s'est déroulé à Limoux, dans l'Aude. Le chargé de mission Enseignement a expliqué le rôle de l'Office aux enseignants, dont certains ne connaissaient pas encore l'existence. Ils ont découvert les formations proposées, les bourses d'études ENSENHAR pour les étudiants.

L'Office est un interlocuteur complémentaire entre le terrain, les Conseillères Pédagogiques Départementales et les administratifs de l'Éducation nationale : DASEN, Rectrice et Ministères.



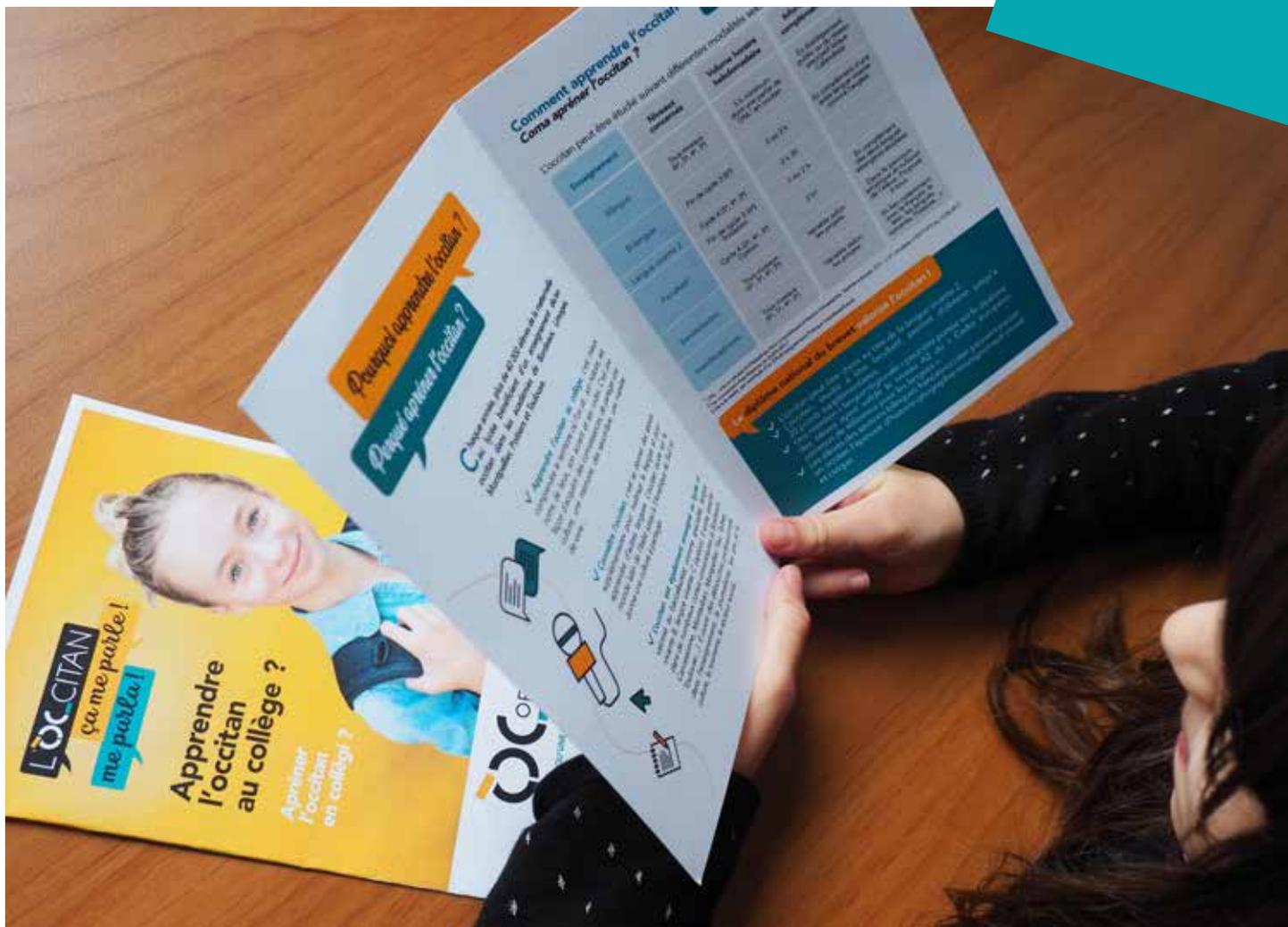
➤ Proposition d'outils de communication communs pour l'enseignement de l'occitan en concertation avec tous les acteurs qui aujourd'hui en produisent

À la demande de conseillers pédagogiques des académies de Bordeaux et Montpellier, et devant le constat formulé par des associations et professionnels du secteur d'un manque d'outils de sensibilisation des familles, l'Office a créé en partenariat avec les encadrants de l'Éducation nationale et soumis à la validation du rectorat coordinateur au printemps 2019, un document d'information sur l'occitan au collège. Il sera diffusé en 2020 dans les 4 académies.

Cet outil d'information vise à présenter les modalités d'enseignement de l'occitan au collège, notamment pour permettre aux familles dont les enfants ont bénéficié d'un enseignement de l'occitan en primaire de connaître les possibilités de continuité pédagogique. Il permet aussi de sensibiliser sur les bénéfices du bilinguisme en occitan et sur l'ouverture qu'il offre au monde.

Par ailleurs, en complément de cette approche technique informative, un outil complémentaire de visualisation géographique de l'offre est à l'étude (des premières cartographies de l'offre d'enseignement ont été élaborées à cet effet).

Et la suite ? Afin d'harmoniser les outils et de mutualiser leur déploiement, l'Office prévoit également de travailler à la déclinaison de ces plaquettes informatives pour présenter les modalités d'enseignement dans le 1^{er} degré, au lycée et à l'université.



Fiche-action 3 / Rôle d'expérimentation et de capitalisation

Objectifs :

● Expérimentation :

- > L'innovation autour de l'apprentissage linguistique via le soutien à des initiatives originales ;
- > Le développement d'outils numériques pour l'apprentissage/l'usage de la langue occitane ;
- > La recherche d'articulation entre la politique linguistique et les autres champs de politiques publiques (culture, tourisme, sphère économique...).

● Recherche de moyens :

L'accroissement des fonds financiers disponibles en faveur de la transmission et la socialisation de la langue occitane.

Actions lancées en 2019 parmi les priorités définies dans le plan d'action :

- **Recherche de moyens : Identifier les sources de financements externes mobilisables pour la langue occitane (par exemple des programmes européens)**

Plus de 191 900 € de financements externes captés par l'Office en un an !

La concertation menée dans le cadre de l'élaboration du plan d'action a mis en avant la nécessité d'accroître les ressources financières disponibles pour la mise en œuvre d'une politique linguistique en faveur de la langue occitane.

L'Office a orienté ses travaux en ce sens au cours de l'année 2019 afin de pouvoir diversifier ses ressources. Ainsi, en complément des participations de ses membres (détaillées à la partie Ressources financières, page 8), il a pu obtenir :

- un financement européen de **166 500 €** dans le cadre du programme POCTEFA pour mettre en œuvre une enquête sociolinguistique sur le territoire de l'Office et sur le Val d'Aran (cf page 21) ;
- des fonds complémentaires pour ajouter un volet qualitatif à cette enquête à hauteur de **25 430 €** dans le cadre d'un programme de coopération internationale Québec-Nouvelle-Aquitaine.



En 2019, l'équipe de l'Office a par ailleurs candidaté, pour la deuxième année consécutive et avec l'appui des recteurs du territoire, à l'appel à projet de la DGESCO en partenariat avec les inspecteurs des académies concernées et le Cap'oc, dans l'objectif de mobiliser des financements étatiques sur plusieurs projets liés à l'enseignement. Cependant, ce dossier a été rejeté par le ministère sans indication relative à ce rejet.

OBSERVER E MESURAR

Fiche-action 4 / Mesurer la pratique de la langue

Objectifs :

- **Pour les prescripteurs de politiques publiques et les acteurs associatifs et privés :**

- > La production de données permettant la construction d'un discours de preuve étayé de données tangibles et scientifiques concernant la transmission, la pratique et les représentations de la langue occitane sur le territoire interrégional ;
- > La mesure et la publicisation des évolutions de la situation de la langue et de ses usages.

- **Pour le grand public :**

La construction progressive d'un observatoire de la langue occitane en libre accès permettant de visualiser l'offre de terrain en termes de transmission et socialisation de la langue.

Actions lancées en 2019 parmi les priorités définies dans le plan d'action :

Enquête sociolinguistique :

- Mettre en place un comité de pilotage incluant les départements volontaires et des experts
- Élaborer un cahier des charges précis avec une méthodologie adaptée au territoire

Qui parle occitan ? Combien sont les locuteurs et comment utilisent-t-ils cette langue ? Et qu'en pensent les non locuteurs ? Autant de questions auxquelles l'Office a souhaité apporter des réponses en lançant une enquête sociolinguistique de grande ampleur auprès de 8 000 personnes. Dès les ateliers de concertation menés en 2018 par l'équipe de l'Office, **la nécessaire évaluation de la pratique linguistique a été soulignée : que ce soit pour conscientiser la population, sensibiliser les élus aux réalités de territoires ou étayer les argumentaires afin d'œuvrer à une prise en compte des réalités linguistiques territoriales**, en savoir plus sur la transmission, les usages et les représentations de la langue occitane semble être un prérequis indispensable à toute action publique concertée.

L'Office, conformément aux objectifs définis dans son plan d'action, s'est donc emparé, en 2019, de l'enjeu de relancer une enquête sociolinguistique sur son territoire, permettant ainsi :

- De faire le bilan et constater les évolutions de la pratique linguistique sur les territoires des ex-Régions Aquitaine et Midi-Pyrénées, dont les dernières enquêtes remontent à une dizaine d'années.
- D'étendre la zone d'étude, pour la première fois, au Limousin ainsi qu'à l'ex-Région Languedoc-Roussillon (s'agissant d'une étude sociolinguistique en langue occitane) ainsi qu'au Val d'Aran (Espagne).
- D'ajouter, pour la première fois également, un volet qualitatif sur les représentations et perceptions de la langue occitane à travers une série d'entretiens auprès d'une soixantaine de personnes vivant sur la métropole bordelaise, en Béarn et en Périgord-Limousin.

Témoignage de 2 membres du comité de pilotage préfiguratif de l'enquête sociolinguistique

> Alain Viaut, Directeur de recherche au CNRS et Stéphanie Pouplier, Chargée de l'action culturelle au PNR Périgord-Limousin

Une enquête sociolinguistique, à quoi cela sert-il au juste ?



AV : Une enquête sociolinguistique qui s'applique à la situation d'une langue minoritaire comme l'occitan va apporter des informations sur sa prise en compte par une population composée, pour une part significative, de personnes qui n'auront pas reçu de tradition culturelle liée à cette langue. Quelle qu'en soit la proportion, les enseignements à tirer d'une telle enquête, hormis ceux liés à la place de la langue dans l'enseignement scolaire, les médias, les usages publics locaux et régionaux, l'envie réelle d'apprendre, parler, lire et écrire, se trouveront dans les signes donnés d'un intérêt autant si ce n'est plus lié à la vie « ici » qu'à une tradition culturelle familiale attachée au territoire, phénomène également important par sa fonction de transmission à tous d'éléments du capital culturel et linguistique d'oc, dont les deux facettes sont étroitement liées.



SP : La démarche de l'Office public de la langue occitane nous apportera des informations précises là où le ressenti de terrain fait craindre à l'urgence de la situation de la langue. Cette enquête sera le support de discussions et d'échange avec les élus car elle qualifiera aussi les attentes des citoyens vis-à-vis des collectivités. C'est aussi une rencontre entre acteurs de la culture -associatifs, institutionnels, collectivités-, la confrontation de nos réalités. A nous ensuite de nous en saisir pour mieux mettre en œuvre le projet que le territoire nous a confié.



AV : Pour finir, ce que l'on peut attendre d'une enquête linguistique dans un contexte diglossique ou post-diglossique que connaît l'occitan, est une perception globale - au-delà des listes de résultats - des tendances laissées à voir des locuteurs et, surtout, des locuteurs potentiels pour pouvoir concevoir un futur (et quel type de futur ?) pour cette langue. Bien sûr, pour que cela puisse être plus efficace, il sera nécessaire de comparer ces premiers résultats à cette échelle pour l'occitan, à d'autres à venir, de manière régulière...

Quels vont-êtré les bénéfiques pour le Limousin qui connaîtra pour la première fois une telle enquête ?

AV : Pour ce qui touche en particulier le Limousin, l'enquête y sera encore plus nécessaire, car à l'inverse des anciennes entités Aquitaine et Midi-Pyrénées, ce sera la première fois que ce territoire en bénéficiera. Et il faudra alors faire une comparaison de ses résultats propres à ceux obtenus à l'échelle de ces deux régions aujourd'hui, ainsi qu'à ceux obtenus il y a une dizaine d'années à la demande des Conseils régionaux d'Aquitaine et Midi-Pyrénées.

SP : C'est une réelle opportunité pour le Limousin. La culture occitane est ici encore très prégnante mais elle est confidentielle. Dans ce territoire « qui ne se dit pas », le caractère occitan du Limousin est difficilement quantifiable et qualifiable. Or, si le Limousin perd sa conscience d'être un territoire occitan, cette culture se perdra. Les résultats de l'enquête permettront je l'espère une prise de conscience de la richesse culturelle occitane et en quoi elle peut accompagner les élus dans la prise en compte des enjeux du territoire auxquels sont confrontées les collectivités. Une pratique élevée de la langue, une fierté d'appartenance établie, des politiques culturelles qui mobilisent la langue minoritaire sont de nature à apporter des réponses concrètes à des défis contemporains, sociaux, environnementaux, culturels et économiques mais aussi à développer durablement le territoire. Aussi, soulever la question des identités culturelle et linguistique par cette enquête c'est lui donner une réalité. C'est aussi apporter des éléments tangibles, une information stratégique, technique au plus près des préoccupations des élus et des attentes des habitants.



En s'appuyant sur un comité de pilotage constitué d'experts et de partenaires institutionnels et associatifs, l'Office a pu définir conjointement une méthodologie et un cahier des charges qui ont abouti, après une procédure de marché public, au choix d'un prestataire et au lancement de l'enquête.

Etape 1 Enquête quantitative	Etape 2 Enquête qualitative (lancée en 2020)	
<ul style="list-style-type: none"> Mise en place du comité de pilotage de préfiguration de l'enquête en 2019 Pilotée par l'Office en partenariat avec l'Eurorégion Nouvelle-Aquitaine/Euskadi/Navarre dans le cadre d'un projet européen Poctefa 2014-2020. 8000 personnes interrogées par téléphone, avec des échanges en occitan pour ceux qui déclarent maîtriser la langue (2020) Résultats au printemps 2020 	<p>Volet 1 - Sur la compréhension des freins et des leviers qui entourent l'appropriation de l'occitan chez les personnes de 15 ans et plus. (financement obtenu en 2019)</p> <ul style="list-style-type: none"> Association avec les universités Laval (Québec) et du Québec (Trois-Rivières) dans le cadre d'un appel à projet de coopération internationale Nouvelle-Aquitaine-Québec Entretiens avec un panel de 60 personnes sur la relation que nouent les occitanophones avec leur langue, la transmission de la langue, mais aussi de comprendre les freins rencontrés par les non locuteurs. Résultats en 2021 	<p>Volet 2 - Sur l'enseignement de l'occitan et la continuité des parcours pédagogiques (public de 15 ans et moins)</p> <ul style="list-style-type: none"> Thèse de 3 ans (contrat CIFRE-Convention industrielle de formation par la recherche, en partenariat avec l'ANRT - Association nationale recherche technologie) Recherches auprès d'élèves (moins de 15 ans) et leurs parents pour aboutir à des préconisations sur les facteurs d'adhésion au cursus d'enseignement et de réussite. Candidatures encore ouvertes.

Observatoire :

- Mettre à jour les données concernant l'offre d'enseignement scolaire en partenariat avec l'Éducation nationale et les réseaux associatifs ;
- Compléter et réactualiser les données sur l'offre de cours pour adultes.

Le travail de préfiguration du futur observatoire s'est appuyé sur des échanges avec différents partenaires ayant été confrontés à des enjeux similaires et experts en matière d'observation et d'évaluation (Office public de la langue basque, Office public de la langue bretonne, Agence A...).



En 2019, deux axes ont été développés pour poser le socle de cet outil :

Des outils de visualisation cartographique...

L'une des attentes exprimées lors de la concertation, sur un territoire large comme celui couvert par l'Office, était de pouvoir visualiser l'offre d'enseignement, mais aussi l'offre de terrain des associations (cours de langue, manifestations, médias...) pour donner à voir la réalité et la vitalité de la langue et la culture occitanes.

Dès 2018, en amont de la concertation pour son plan d'action, l'équipe de l'Office avait, pour la première fois, établi un état des lieux cartographique du territoire.

En 2019, dans le cadre de travaux internes de préfiguration d'un observatoire, mais également au regard des impacts récents des réformes du ministère de l'Éducation nationale, l'équipe a été amenée à répertorier et cartographier sur son territoire :

- l'offre d'enseignement de l'occitan en primaire, secondaire et dans l'enseignement supérieur (localisation des établissements, modalités d'enseignement de l'occitan, académie de rattachement). Plusieurs cartographies d'analyse des impacts de la réforme du baccalauréat ont également été produites ;
- l'ensemble des activités associatives liées à la langue et la culture occitanes soutenues par des financements publics étatiques, régionaux et départementaux³ (cours et ateliers pour adultes, création artistique, manifestations culturelles, médias,...).



Cette cartographie dynamique est en libre accès à l'adresse suivante :

https://drive.google.com/open?id=1mc40caDQuRWL-tphUr_vwUkOuWjj2_SN&usp=sharing

Un bilan des évolutions réglementaires ainsi que de l'offre et des moyens dans le domaine de l'enseignement scolaire

La convention cadre signée avec le Ministère de l'Éducation nationale en janvier 2017 prévoit que l'Office ait une fonction d'observation et de suivi du développement de l'enseignement de l'occitan.

En 2019, l'Office a pu, pour la première fois, dresser un récapitulatif complet de l'offre et des moyens d'enseignement en occitan sur les quatre académies concernées. Cet état des lieux était d'autant plus urgent que des évolutions réglementaires fortes sont venues bouleverser les modalités d'enseignement.

Comment récolter les données pour construire cet axe de l'observatoire ?

- Une enquête auprès des enseignants du secondaire à la rentrée 2019 sur les académies de Bordeaux, Limoges, Toulouse et Montpellier. Afin d'avoir au plus vite des éléments chiffrés (dotations horaires et effectifs constatés) sur les effets de la réforme du baccalauréat sur l'enseignement de l'occitan dans l'attente des remontées officielles transmises par les rectorats, l'équipe de l'Office a contacté 180 enseignants en septembre 2019. Les taux de réponse suite à cette sollicitation correspondaient à 40% des collèges et 60% des lycées dispensant un enseignement de l'occitan.
- Des remontées d'information de la part des partenaires institutionnels : État (notamment rectorats, DGLFLF et DRACs), Régions, Départements.
- Des données d'activité des structures (notamment associatives) bénéficiant du soutien de ces partenaires.

³ Précision : les activités des associations non financées par ces niveaux de collectivités ne sont pas cartographiées à l'heure actuelle.

Quels constats sur l'évolution de l'offre d'enseignement dans le secteur public ?

- **Pour le collège**, on observe une augmentation des effectifs et des heures d'enseignement dans les collèges des académies de Limoges et Bordeaux, tandis que l'académie de Toulouse présente une légère baisse, et cette tendance est plus importante sur l'académie de Montpellier.
- **Pour le lycée**, trois des quatre académies accusent des baisses d'effectifs et d'heures d'enseignement. Ces baisses se révèlent statistiquement extrêmement préoccupantes pour les Académies de Bordeaux, Montpellier et Toulouse. Seule Limoges gagne des élèves.



Évolution des effectifs et volumes horaires hebdomadaires d'enseignement de l'occitan dans le secteur public, sur les 5 académies du territoire de l'Office

Académie	Premier degré	Second degrés Collège		Second degrés Lycée		Observations
	Effectifs	Effectifs	Heures	Effectifs	Heures	
Poitiers	Enseignement non dispensé					Pas d'enseignement de l'occitan dans cette académie
Limoges	Enseignement non dispensé	42,11%	20%	54,11%	0%	Au collège, ouverture d'une filière optionnelle au collège d'Arsonval (à Brive) Au lycée, maintien du volume horaire malgré la hausse d'effectif
Bordeaux	15,98%	2,92%	6,83%	-15,17%	-6,74%	Au collège, deux ouvertures de DLN (à Brantôme et Salies-de-Béarn) et de trois filières optionnelles (à Dax, Pessac et Le Bugue) Au lycée, baisse notable des heures et des effectifs
Montpellier	-4,49%	-9,97%	-7,32%	-22,69%	-14,29%	Au collège, ouverture d'une filière optionnelle (à Ales) ne suffisant pas à compenser les 3 fermetures en parallèle Au lycée, baisse importante des heures et des effectifs ; une fermeture de filière dans un lycée
Toulouse	5,28%	-0,20%	-5,78%	-21,15%	-8,33%	Au premier degré, hausse des effectifs Au collège, défléchage des heures optionnelles dédiées à l'occitan dans les DGH, partiellement rétablies (maintien de la baisse des heures et des effectifs) Au lycée, baisse notable des heures due notamment à la fermeture des filières dans 7 lycées publics et 2 privés et une baisse importante des effectifs

Et sur l'actualité réglementaire liée à l'enseignement ?

Afin de permettre au plus grand nombre une meilleure compréhension des principaux changements réglementaires l'Office a également fait le point sur les dispositions finales de la réforme du lycée et du baccalauréat et de la loi pour une école de la confiance.

Retrouvez le **bilan complet de l'état de l'enseignement de l'occitan** et notre **note juridique** à télécharger ici :

<http://www.ofici-occitan.eu/fr/enseignement-de-loccitan-bilan-complet-de-la-rentree-2019-et-evolution-des-dispositifs-daide/>

Fiche-action 5 / Mettre en place un dispositif de concertation permanente

Objectifs :

Une meilleure circulation de l'information et un renforcement de la coopération entre l'ensemble des acteurs :

- via la remontée des informations sur des initiatives menées sur le territoire, la valorisation d'actions soutenues et la remontée d'alertes éventuelles ;
- via la présentation régulière des données d'activité et de fonctionnement de l'Office afin de faciliter la compréhension de son action.

Actions lancées en 2019 parmi les priorités définies dans le plan d'action :



> Mettre en œuvre un dispositif de concertation permanente de type plateforme collaborative

Suite aux attentes exprimées lors de la concertation menée en 2018, **l'Office a opté dans son plan d'action pour la mise en place d'outils de dialogue avec ses partenaires, associatifs et institutionnels.**

Ainsi, **en mars 2019, l'Office a réuni un Comité-conseil préfiguratif, en qualité d'instance consultative.**

Si cette première réunion a porté sur les demandes de subventions déposées auprès de l'Office pour 2019, cet outil pourrait également à l'avenir être sollicité sur les axes suivants : échanges sur la stratégie, sur les enjeux auxquels l'Office est confronté et ses perspectives à moyen ou long terme, ou sur les projets de dispositifs propres.

Par ailleurs, en 2019, l'Office a également mis en place des dynamiques de co-construction dans le cadre de dispositifs spécifiques, tels que le lancement de l'enquête sociolinguistique.

L'enquête sociolinguistique : une méthodologie co-construite avec experts et partenaires institutionnels et associatifs



Dès la préfiguration du projet, un comité de pilotage a accompagné l'avancement des travaux, tel que prévu dans le plan d'action de l'Office. Il se compose d'un collège scientifique (experts en sociolinguistique, dialectologie, statistique...) et d'un collège de partenaires institutionnels et associatifs (État, Régions, Départements, Parc naturel régional, opérateurs structurants...). L'objectif est de considérer au mieux les attentes des divers partenaires, de bénéficier de leur expertise pluridisciplinaire et d'optimiser la portée de l'enquête. Le comité s'est réuni à plusieurs reprises autour du cadrage de la méthodologie à suivre : échantillons de population à interroger, définition du questionnaire d'enquête, analyse statistique...

COMUNICAR E FAR CONÉISSER

Fiche-action 6 / Rendre l'occitan attractif Valoriser un discours de preuve pour montrer les bénéfices de la pratique de la langue et du bilinguisme

Objectifs :

Pour les prescripteurs de politiques publiques et les acteurs associatifs et privés :

- Des outils de communication adaptés ;
- Une conscientisation progressive des institutions et collectivités.

Pour le grand public :

- Améliorer les représentations actuelles de la langue ;
- Une visibilité et une exposition accrue à l'occitan pour le grand public.

Actions lancées en 2019 parmi les priorités définies dans le plan d'action :

Travailler techniquement au lancement des chantiers de communication (externalisation de prestations, pilotage...)

La question du changement des représentations liées à la langue occitane a été l'une des pierres angulaires de la concertation menée en 2018 : environ 28% des contributions complémentaires insistaient sur le besoin de communiquer et sensibiliser élus et grand public à la reconnaissance de la langue (création d'un statut spécifique et visibilité dans l'espace public en particulier).

C'est donc en travaillant sur une approche graphique contemporaine, via une entrée testimoniale et le lien intime des locuteurs à la langue, via tout ce qui fait que l'occitan est bien plus qu'une langue, que l'Office a choisi de réfléchir à la définition d'une stratégie de communication. Celle-ci est axée sur les différentes cibles de l'Office avec une ouverture importante vers le grand public.

Il s'agit donc, selon les besoins de communication, de valoriser des arguments adaptés : carrefour des langues romanes, ouverture au monde et possibilités de voyage...

Après le vote d'un plan de communication pluriannuel en 2019, 2020 marquera pour l'Office le déploiement d'outils de sensibilisation au plus près des territoires, notamment avec des campagnes de communication à destination du grand public qui pourront être mises à disposition des conseil régionaux, départementaux et municipalités.

Pour rappel, fin 2019, l'Office s'est par ailleurs engagé comme partenaire d'un projet de mini-vidéos testimoniales piloté par le Département de la Dordogne avec l'objectif de valoriser la langue et de donner à voir la diversité des représentations associées à celle-ci.

L'occitan étudié dans le monde*



Fiche-action 7 / Faire connaître l'Office et son rôle

Objectifs :

- Une clarification du rôle de l'Office pour les partenaires institutionnels, mais aussi pour les opérateurs privés et associatifs ;
- Une porte d'entrée unique pour les projets liés à la langue à l'échelle interrégionale ;
- Une meilleure connaissance des actions menées par l'ensemble des acteurs de la langue occitane auprès du grand public.

Actions lancées en 2019 parmi les priorités définies dans le plan d'action :



Doter l'Office d'outils de communication/de présentation clairs et efficaces (plaquette, site internet, document présentant l'ensemble des dispositifs d'aides de l'Office...)

Grâce au recrutement d'un chargé de mission évaluation-communication en février, l'année 2019 a permis un développement des outils de présentation et de communication de l'Office, en travaillant tout particulièrement sur le bilinguisme des supports, afin de s'adresser à la fois aux locuteurs, aux apprenants et aux non-locuteurs.



Lancement de l'interface bilingue du site internet et développement d'une rubrique d'actualités et de premiers communiqués de presse



Création d'outils de communication génériques physiques ou digitaux (kakémonos, publicités, bandeau web...)



Création d'outils d'information et de sensibilisation liés à l'enseignement de l'occitan



Création d'outils de communication pour les dispositifs et projets portés par l'Office (ENSENHAR Etudiants et Professeurs, dispositif DCL occitan) : flyers, dépliants, affiches, publicités... dans un esprit de collection

➤ Créer une lettre régulière de communication autour des actions de l'Office

En complément d'un bilan annuel détaillé, des informations plus régulières, et des interventions dans le cadre de formations...

Dès 2019 et dans une démarche de transparence et de lisibilité des actions de l'Office, des **mailings réguliers d'information retraçant les actualités de l'Office ou les principales décisions prises en Assemblée générale** ont été mis en place, en préfiguration du lancement de *Correspondència*, la lettre régulière d'information dont les travaux d'élaboration ont été commencés en 2019 pour une première diffusion en Janvier 2020.

L'équipe de l'Office est également intervenue dans le cadre de la formation continue d'enseignants stagiaires de l'académie de Montpellier et des formations linguistiques ENSENHAR Professeur par exemple.



Fiche-action 8 / Initier une politique partenariale avec les organismes publics d'intérêt pour la valorisation de la langue

Objectifs :

- La mise en place d'actions d'envergure nationale avec des partenaires publics ou privés (autres offices publics notamment) : chantiers juridiques nationaux...
- Un travail en transversalité avec les acteurs publics structurants, notamment le CIRDOC-Institut Occitan de Cultura, mais aussi des organismes non spécialisés sur les langues régionales ;
- Des actions à la fois pour les opérateurs, mais aussi pour porter la langue auprès d'un public large.

Actions lancées en 2019 parmi les priorités définies dans le plan d'action :

- > Identifier et prioriser des partenariats (offices publics, institutions, ONISEP...), en premier lieu avec les Régions et l'Etat : effectuer des premières rencontres et définir des modalités de travail conjointes

L'Office public de la langue occitane a été créé près de 15 ans après ses homologues basque et breton. Bien qu'ayant des ressources humaines et financières plus contraintes et couvrant un territoire plus large, il s'est attaché, en 2019 à **instaurer des relations de travail plus effectives avec le réseau des offices publics qui tous, œuvrent pour la valorisation de la richesse linguistique de leur territoire.**

Ainsi, son équipe a pu **bénéficier de l'expérience et des bonnes pratiques des bretons et des basques sur des thématiques telles que l'évaluation des politiques linguistiques, les outils de suivi du développement de l'enseignement et d'accompagnement des collectivités, et la construction d'un observatoire des pratiques linguistiques...** Un lien a également été établi avec l'institut du Galo sur sa démarche de charte à destination des collectivités.



Par ailleurs, l'Office a été sollicité par l'Office public de la langue catalane, l'Office flamand et la future entité territoriale d'Alsace sur des modalités de création et de gestion d'entités administratives similaires (aspects comptables, ressources humaines, modalités de définition de stratégie interne...).

Collaboration avec l'Office public de la langue bretonne - Congrès des Régions de France



➤ Lancer les premières actions partenariales

L'Office a été sollicité par l'ONISEP⁴ et le CREO Languedoc⁵ afin de renouveler le partenariat qui existait auparavant avec les ex-Régions Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon et qui visait à valoriser les débouchés professionnels qu'offrent des études supérieures d'occitan. L'action menée en 2019 et cofinancée par les partenaires publics a consisté à actualiser le site internet dédié.

> www.occitanetudesmetiers.com

⁴ L'Office national d'information sur les enseignements et les professions (ONISEP) est un établissement public sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale.

⁵ Le Centre Régional des Enseignants d'Occitan du Languedoc.



SOSTENIR LAS ACCIONS DE TERREN

Fiche-action 9 / Soutenir l'enseignement scolaire

Objectifs :

- Une adéquation renforcée entre les réalités et besoins du terrain et l'action de l'État ;
- Une consolidation de l'offre existante et un développement de l'offre dans les différentes modalités d'enseignement, prioritairement l'enseignement bilingue (enseignement immersif, à parité horaire, renforcé, optionnel, enseignement supérieur...) ;
- La valorisation des débouchés professionnels liés à la langue et la culture occitanes (meilleure correspondance entre l'offre et la demande) ;
- Une augmentation du nombre d'élèves formés ;
- Un développement de l'offre d'enseignement, bilingue notamment, au lycée ;
- Une structure engagée sur la production et la diffusion de matériel pédagogique.

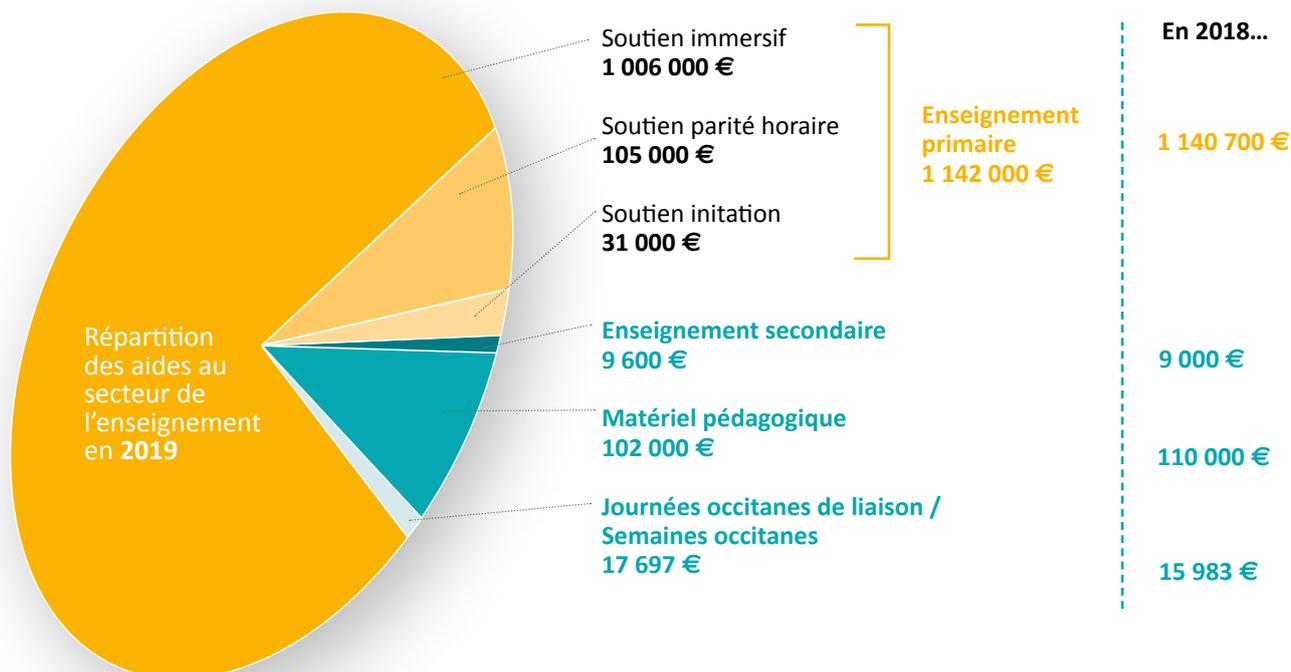
Actions lancées en 2019 parmi les priorités définies dans le plan d'action :

- Appuyer les services de l'État et les collectivités territoriales pour développer les formations en milieu scolaire

L'Office soutient le développement de l'enseignement scolaire grâce à deux leviers : les aides financières aux opérateurs publics et associatifs et les projets propres (journées occitanes de liaison collège-lycée...).



Comment sont réparties ces aides ?



En 2019, l'enseignement de l'occitan sur le territoire de l'Office, c'est :

- **1028 établissements**
- Près de **36 620 enfants en primaire**, dont **9,5% en immersif**, plus de **20% en parité horaire** et **70% en enseignement renforcé ou extensif**
- Plus de **10 115 collégiens**
- Plus de **1 860 lycéens**

Conformément à la structuration de l'enseignement de l'occitan et au nombre d'élèves concernés, la majorité des aides sont concentrées sur l'enseignement primaire.

Sur le primaire...

Bien que l'**enseignement immersif** ne représente qu'un peu moins de 10% des effectifs du primaire, cette modalité d'enseignement, principalement portée par le réseau associatif Calandreta, nécessite un soutien important. Contrairement au secteur public, le personnel enseignant n'est pris en charge par l'Education nationale que pour les classes contractualisées (minimum 5 ans après ouverture), et les associations locales prennent en charge le personnel encadrant et les dépenses de fonctionnement, voire d'investissement.



Après une hausse conséquente (+ 10 000€) allouée à la Fédération Aquitaine des Calandretas en 2018, l'Office a stabilisé en 2019 les montants alloués au réseau, en soulignant toutefois la nécessité d'un développement des sites d'enseignement et des effectifs en Limousin.

Entre la rentrée de 2018 et la rentrée de 2019, les effectifs dans l'enseignement immersif Calandreta ont augmenté de 2.6%.

Pour l'**enseignement bilingue à parité horaire** dans le secteur public, le réseau Oc-bi est un partenaire privilégié pour l'Office, qui le soutient de manière stable à hauteur de 100 000 € pour ses actions de sensibilisation des familles, des collectivités et l'accompagnement de terrain à l'ouverture de sections bilingues. L'Office soutient aussi, pour la deuxième année consécutive, l'association Pit Prod qui développe de l'enseignement bilingue dans les Landes.



Bien que non financée par l'Office, la **FELCO**⁶ joue un rôle précieux de veille, recueil, alerte et suivi du développement de l'enseignement public et à ce titre, l'Office entend développer une relation privilégiée avec ce partenaire associatif.

Entre la rentrée de 2018 et la rentrée de 2019, les effectifs dans l'enseignement bilingue à parité horaire au premier degré ont augmenté de 5.1%.

Pour l'**enseignement de type initiation** (45min-1h30/semaine), l'organisation diffère selon les académies :

- Sur l'académie de Bordeaux, cet enseignement est très peu développé (puisque la modalité d'enseignement renforcé, à savoir 3h hebdomadaires, est répandue).
- Sur l'académie de Toulouse, cet enseignement est porté par des associations soutenues par l'Office, les Conseils départementaux et les communes ou regroupements de communes : l'ADOC 12, le CREO 31, PARLEM et l'ALCO. **Les effectifs touchés par ces associations sont en hausse de 5,2% à la rentrée 2019-2020, soit plus de 13 400 enfants.**
- Sur l'académie de Montpellier, il s'agit d'un enseignement majoritairement organisé par l'Education nationale, hormis en Lozère, où l'association ADOC 48, aidée par l'Office, intervient auprès de 180 enfants. **Sur cette académie, à la rentrée 2019-2020, les effectifs sur cette modalité d'enseignement sont en baisse de -6%.**

⁶ Fédération des Enseignants de Langue et Culture d'Oc

Sur le secondaire...

Nouveauté en 2019 : l'Office accompagne l'ouverture de **premiers enseignements d'initiation au collège en Limousin**, via l'intervention de l'IEO Limousin au collège de Châlus en Haute-Vienne.

Coup d'œil sur un opérateur

Le Cap'òc : spécialisé dans la production de matériel pédagogique en occitan, cette unité est rattachée à l'atelier 64 du Réseau Canopé, sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale) et basée à Pau (64).

Actions financées par l'Office :

Production et diffusion de matériel pédagogique en occitan :

- Une collection/an gratuite pour les établissements bilingues sur le territoire de l'Office
- Une mise à disposition complémentaire de chaque collection au sein des ateliers départementaux de Canopé et accessible gratuitement aux enseignants
- Des actions de formation des enseignants (interventions dans le cursus de l'INSPÉ d'Aquitaine et sur des stages de formation continue/académique, notamment ENSENHAR, animations en collaboration avec les DSDEN...).

Outil-phare diffusé en 2019 :



Manuel de mathématiques « Cap a las mats » CM1, Cahier de géométrie et livret Dico-Maths

> **Plus de 9200 ouvrages édités et diffusés en trois variétés** : gascon, languedocien et limousin.

En 2019 également : achats des droits et traductions pour la collection Cap a las mats CM2 (diffusion prévue en 2020)



Coup d'œil sur un dispositif de l'Office

Les journées occitanes de liaison collège-lycée et les semaines occitanes

Initiées par l'ex-Région Midi-Pyrénées, ces actions ont pour finalité d'augmenter les effectifs d'occitan dans les lycées. La Région Nouvelle-Aquitaine, via l'Office, a souhaité développer cette expérimentation qui prend la forme de deux types de dispositifs :

- **les journées occitanes de liaison collège-lycée**, qui à travers la rencontre d'élèves de 3ème et de 2nde d'occitan de différents établissements autour d'ateliers et de spectacles, visent à consolider l'apprentissage de l'occitan au-delà du collège, permettant ainsi de renforcer la continuité pédagogique au lycée, de promouvoir la transmission et l'usage de l'occitan ;
- **les « setmanas occitanas »**, qui offrent la possibilité aux lycées volontaires où l'occitan est déjà enseigné d'organiser des temps forts sur une semaine autour d'une exposition, de spectacles, de conférences... Ces journées s'adressent à l'ensemble des lycéens de l'établissement.

En 2019, **deux journées de liaison ont été organisées**, en avril à **Saint Pé-de-Léren (64)**, pour les élèves des Landes et des Pyrénées-Atlantiques, et en octobre à **Périgueux (24)** pour les élèves de Dordogne et du Limousin, tandis qu'une **semaine occitane** s'est tenue en mai dans le **lycée de Ribérac (24)**.



Fiche-action 10 / Soutenir la formation pour adultes

Objectifs :

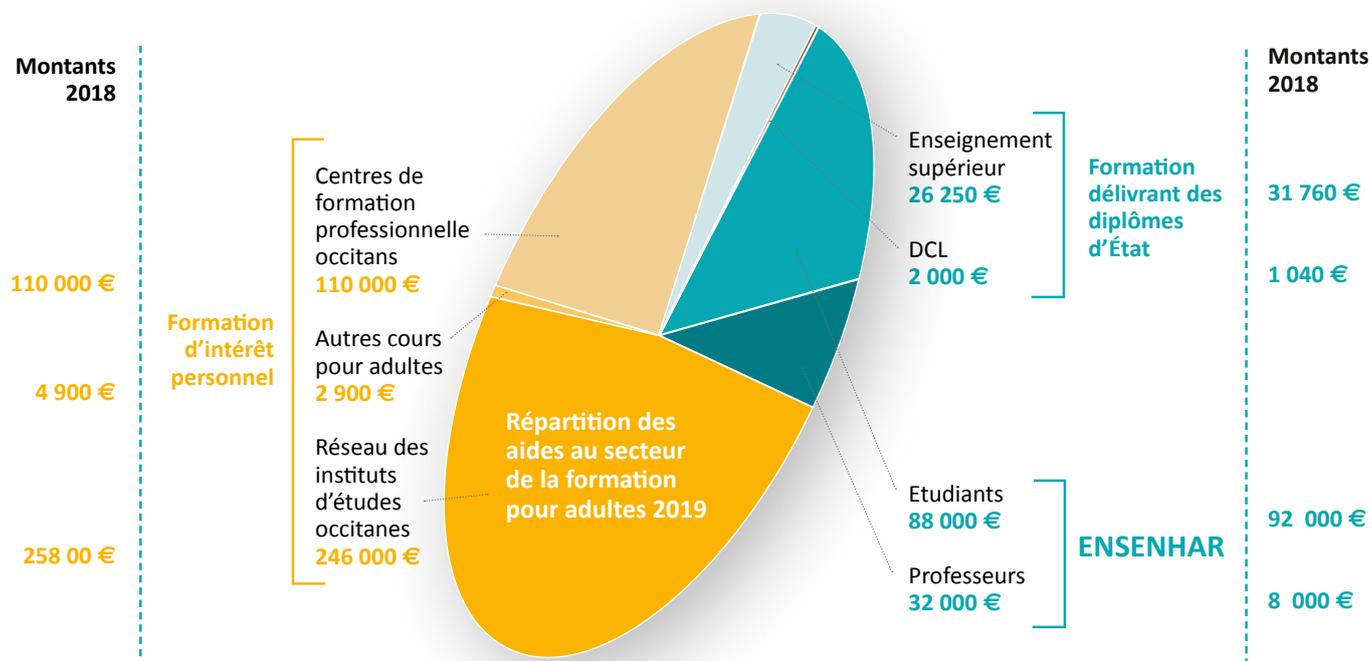
- Une augmentation du nombre de personnes adultes en capacité de parler occitan et qui l'utilisent effectivement ;
- Une augmentation du nombre de professeurs en langue occitane ;
- Une meilleure formation des parents des élèves des écoles dispensant un enseignement de l'occitan, afin de renforcer l'usage de l'occitan en famille et dans l'environnement proche de l'école ;
- Une augmentation du niveau général des capacités linguistiques en occitan.

L'enjeu de la formation pour adultes est double :

- A la fois **soutenir les formations d'intérêt personnel**, qui permettent de développer le vivier de locuteurs adultes ;
- Et **développer le nombre d'adultes en capacité d'utiliser la langue occitane dans un cadre professionnel, notamment les ressources enseignantes**, dont le nombre insuffisant représente aujourd'hui un frein majeur au développement de l'enseignement, comme le montrent les premiers bilans de l'application des conventions de développement de l'enseignement dans l'Académie de Bordeaux.



Comment sont réparties ces aides ?



Sur la formation d'intérêt personnel

L'Office subventionne :

- essentiellement des réseaux structurés à l'échelle régionale, voire interrégionale, et non des associations isolées, notamment :
 - **Les Centres de Formation Professionnelle Occitans** (Occitanie et Nouvelle-Aquitaine), qui ont développé des actions d'enseignement de loisir (cours, stages, actions culturelles) en complément d'une offre de formation professionnelle ;
 - **Le Réseau des Instituts d'Études Occitanes (IEO)** dont l'objectif est le maintien et le développement de la langue et la culture occitanes, avec des aides importantes au réseau de la Région Occitanie, et, **pour la première fois en 2019, une aide à l'implantation de cours en Charentes (16), via un soutien au CLEO 16-24.**
 - Quelques associations à rayonnement local aidées en Occitanie (Cercle culturel de Dunes, Aquí l'oc notamment).
- pour l'organisation de cours (très majoritairement hebdomadaires), de stages de formation linguistique intensive, voire (en Occitanie) pour l'organisation d'ateliers de langue et activités socio-culturelles associées à l'apprentissage.

Pour mieux comprendre :

- Les cours ou formations intensives à la langue : il s'agit d'un enseignement de la langue classique, permettant une progression quantifiée en termes de compétences langagières ;
- Les ateliers de langue : la langue est utilisée comme un support pour l'échange lors d'une activité (théâtre, cuisine, danse...). L'objectif n'est pas la progression en langue mais l'incitation à utiliser l'occitan dans la vie de tous les jours.
- Pour ces deux modalités, l'enseignant/animateur peut être bénévole ou rémunéré. Selon les associations, la finalité de l'action n'est pas forcément l'apprentissage de la langue, mais peut être un maintien de l'usage, ou encore l'organisation d'activités socio-culturelles annexes.

• En **2018**, les aides financières accordées étaient de **373 450 €** pour environ **2 735 apprenants adultes**⁹, toutes associations confondues (dont 1 505 inscrits en cours de langue réguliers et 1 230 inscrits en ateliers de pratique).

• En **2019**, les aides financières accordées étaient de **358 900 €** pour environ **2 703 apprenants adultes**¹⁰, toutes associations confondues (dont 1 443 inscrits en cours de langue réguliers et 1 260 inscrits en ateliers de pratique).

La baisse de l'enveloppe financière allouée s'explique notamment par la cessation d'activité d'une association, ainsi qu'une baisse de la subvention allouée à la tête de réseau de l'Institut d'Études Occitanes (dit IEO fédéral).

- Cours d'occitan
- Atelier

Actions lancées en 2019 parmi les priorités définies dans le plan d'action :

Organiser une collecte précise des informations concernant les cours sur le territoire

Conformément au plan d'action de l'Office concernant la formation d'intérêt personnel, 2019 a été l'occasion de procéder à une collecte des informations concernant les cours et ateliers d'occitan pour adultes soutenus par l'Office ou l'un des 22 départements (structure organisatrice, structure partenaire éventuellement, adresse, niveau...) en vue d'une cartographie fine de l'offre sur le territoire.

Près de 310 cours et ateliers recensés, dont plus de 225 soutenus par l'Office.

⁹ Hors stages intensifs
¹⁰ Hors stages intensifs



Sur les formations délivrant des diplômes d'Etat

L'un des enjeux unanimement partagés par le secteur associatif et les institutions en vue du développement de l'enseignement est la formation de ressources enseignantes. En effet, dans de nombreux territoires, les places aux concours et postes accordés, voire même les remplacements, ne peuvent être pourvus en raison d'un manque de ressources.

C'est la raison pour laquelle l'Office s'est fixé plusieurs objectifs concernant le soutien à la formation dans son plan d'action.

- Appuyer les démarches visant à la formation des futurs professeurs d'occitan : soutien aux formations supérieures (universités et instituts universitaires) ou aux structures qui accompagnent ces formations
- Accompagner le passage du Diplôme de Compétence en Langue pour les personnes souhaitant valoriser l'occitan dans le cadre professionnel

Conformément à ses objectifs, l'Office accompagne financièrement plusieurs opérateurs pour :

- **Encourager les formations universitaires tous secteurs confondus** : les universités de Pau, Toulouse Jean-Jaurès et Toulouse Paul Sabatier proposent ainsi des cours liés à la langue et culture occitanes accessibles dans des cursus scientifiques et littéraires.
- **Encourager les formations spécifiques aux métiers de l'enseignement** :
 - Via un soutien à l'INSPÉ d'Aquitaine, qui a ouvert à la rentrée 2018-2019, sur impulsion et grâce à l'accompagnement de l'Office, une offre d'enseignement multi-site.
 - Via un soutien à APRENE, organisme de formation pour les futurs enseignants de Calandreta, toutes académies confondues, soutenu pour la première fois en 2018 également par la Région Nouvelle-Aquitaine à travers l'Office (outre les contributions de la Région Occitanie via l'Office).

Et sur le plan financier ?

Les aides aux cursus universitaires sont en hausse en 2019, avec notamment une première aide à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour pour le soutien au parcours occitan de la licence Miashs afin d'offrir à chaque niveau 78h d'occitan par an en amont d'une pérennisation et d'une prise en charge totale par l'université. L'Office endosse ainsi un réel rôle de tremplin pour le développement de l'offre.



Malgré ces aides en hausse, entre 2019 et 2018, on constate cependant une baisse des subventions totales allouées à l'enseignement supérieur (de 31 760 € à 26 250 €). Celle-ci s'explique par le soutien en 2018 d'une action ponctuelle à hauteur de 10 000 € : la préparation de l'agrégation d'occitan.

Coup d'œil sur un opérateur

INSPÉ d'Aquitaine, institut de formation des professeurs des écoles

Afin de faciliter l'accès à une formation au professorat des écoles en occitan sur toute l'Aquitaine, l'Office a travaillé, en partenariat avec l'INSPÉ à une maquette de formation :



- Formation accessible à Agen, Bordeaux, Mont-de-Marsan, Pau et Périgueux pour que les distances ne soient plus un frein à la formation ;
- 48h de cours d'occitan par an (12 h de visio-conférence et 6 sessions de 6h de cours en présentiel à Bordeaux) ;
- Un module de 50 h complémentaires financé par l'Office pour les étudiant(e)s souhaitant bénéficier d'un enseignement en langue renforcé. Cette formation a ouvert pour la première fois à la rentrée 2018-2019.

Outre le soutien financier via des subventions, l'Office organise des dispositifs spécifiques :

- Pour la validation d'acquis linguistiques dans le cadre d'un diplôme d'Etat (aides financières à l'inscription au DCL occitan) ;
- Pour l'incitation à la formation de ressources enseignantes :
 - En formation initiale, avec le dispositif ENSENHAR - Étudiant ;
 - En formation continue, avec le dispositif ENSENHAR - Professeur.

Coup d'œil sur 3 dispositifs de l'Office

Le DCL, qu'es aquò ?

- Diplôme de compétence en langue (DCL) occitan permettant à **tout locuteur occitanophone de certifier ses compétences linguistiques** selon le cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).
- Examen organisé au printemps dans différents centres d'examen, à Bordeaux, Toulouse, Montpellier et Nice (<https://dcl.education.gouv.fr/>).
- Depuis 2018, soutien de l'Office via la **prise en charge à hauteur de 80% des frais d'inscription** des candidats résidant en Nouvelle-Aquitaine et Occitanie lorsque ceux-ci peuvent justifier que leur démarche est à des **fins professionnelles**.

En 2019, 25 personnes ont pu bénéficier du soutien de l'Office, qui s'ajoutent à 13 personnes aidées en 2018.

ENSENHAR Étudiant

- Aide individuelle d'un montant de 8 000 € sur deux ans adressée aux étudiants (Licence 3 et Master 1) se destinant à enseigner en occitan auprès des enfants de 3 à 11 ans.
- 22 candidats accompagnés sur l'ensemble du territoire de l'Office en 2019 (23 en 2018), pour un budget de 88 000 €.
- Une campagne de communication retravaillée et relayée par de nombreux partenaires en 2019.

ENSENHAR Professeur

- Dispositif expérimental lancé en 2014 par l'ex-Région Aquitaine et le Rectorat de Bordeaux pour les enseignants monolingues désireux de se former à l'occitan et devenir enseignant bilingue.
- 7 professeurs formés en 2019, contre 2 en 2018, soit une importante croissance des effectifs, alors même que le dispositif n'existe que dans l'Académie de Bordeaux (extension prévue sur l'académie de Toulouse en 2020).
- Des évolutions importantes du dispositif en 2019 sous l'impulsion de l'Office :
 - Intégration de la formation au sein du Plan de formation continue académique et non plus via un congé formation.
 - Maintien intégral du salaire par l'Éducation nationale pour les professeurs du 1^{er} et du 2nd degré (au lieu de 85% auparavant pour les enseignants du 1^{er} degré).
 - Durée de la formation prolongée de 6 à 10 mois (totalité de l'année scolaire).
 - Dispositif ouvert à des enseignants en disponibilité ainsi qu'à des enseignants bénéficiant d'un congé formation d'une autre académie que celle de Bordeaux (avec engagement du candidat à enseigner l'occitan dans l'académie de Bordeaux).
 - Aide finançant directement des centres de formation, au plus près des candidats (en Pyrénées-Atlantiques et Lot-et-Garonne en 2019).



Témoignage dispositif expérimental ENSENHAR professeur

> Lara Huttel, enseignante stagiaire des Landes formée à Orthez (64)

Pourquoi vouloir enseigner en occitan ?



LH : *Je suis occitane. Je suis née et j'ai grandi en Gascogne mais la langue, le « patois », ne se parlait plus ou vraiment très peu, lorsque j'étais enfant. J'ai donc grandi avec une sorte de sentiment d'incomplétude identitaire difficile à caractériser.*

« Vouloir enseigner en occitan » est donc, je pense, une réflexion qui mûrit depuis un moment avec à la fois l'envie de donner aux enfants un ancrage dans leur environnement, une meilleure compréhension de celui-ci, et l'envie d'approfondir sur le sens des apprentissages au regard du bilinguisme.

En effet, « enseigner en occitan », c'est offrir aux enfants la possibilité de comprendre le territoire sur lequel ils vivent et ainsi, de s'y enraciner pour bien grandir. Et ce territoire est fait de culture occitane, on ne peut l'ignorer : noms de lieux, de familles, histoire riche, manifestations culturelles... Il s'agit d'une véritable identité qui participe à la construction de l'être.

De manière générale, le bilinguisme est une véritable chance pour un enfant, le tressage des langues qu'il implique dès le plus jeune âge a des effets positifs scientifiquement reconnus sur les apprentissages et les mécanismes d'apprentissage.



Que pensez-vous du dispositif ENSENHAR Professeur tel qu'il est conçu aujourd'hui ?

LH : *Je bénéficie du nouveau dispositif ENSENHAR professeur mis en place à la rentrée de septembre 2019. Je pense que ce dispositif est une véritable chance pour les enseignants qui veulent se former en occitan. Toutes les conditions sont réunies pour réussir.*

Les frais de formation sont entièrement financés par l'OPLO et, statutairement, les enseignants sont placés en congé de formation continue, ce qui signifie que les enseignants sont libérés des obligations de classe tout en percevant leur salaire habituel. Ce statut permet de se concentrer pleinement sur la formation et cela est nécessaire, l'apprentissage d'une langue est une chose difficile.

C'est aussi à mon avis une formation de très bonne qualité, les intervenants sont très compétents, pour preuve les résultats de nos dernières évaluations qui attestent de notre étonnante progression.

Ce dispositif intègre également des stages d'observation dans différentes classes bilingues pour nous permettre d'appréhender la mise en œuvre des enseignements en occitan. Pouvoir observer la réalité du terrain est important, cela nous permet de nous projeter et de lever nos craintes sur notre positionnement futur en tant qu'enseignant en classe bilingue.



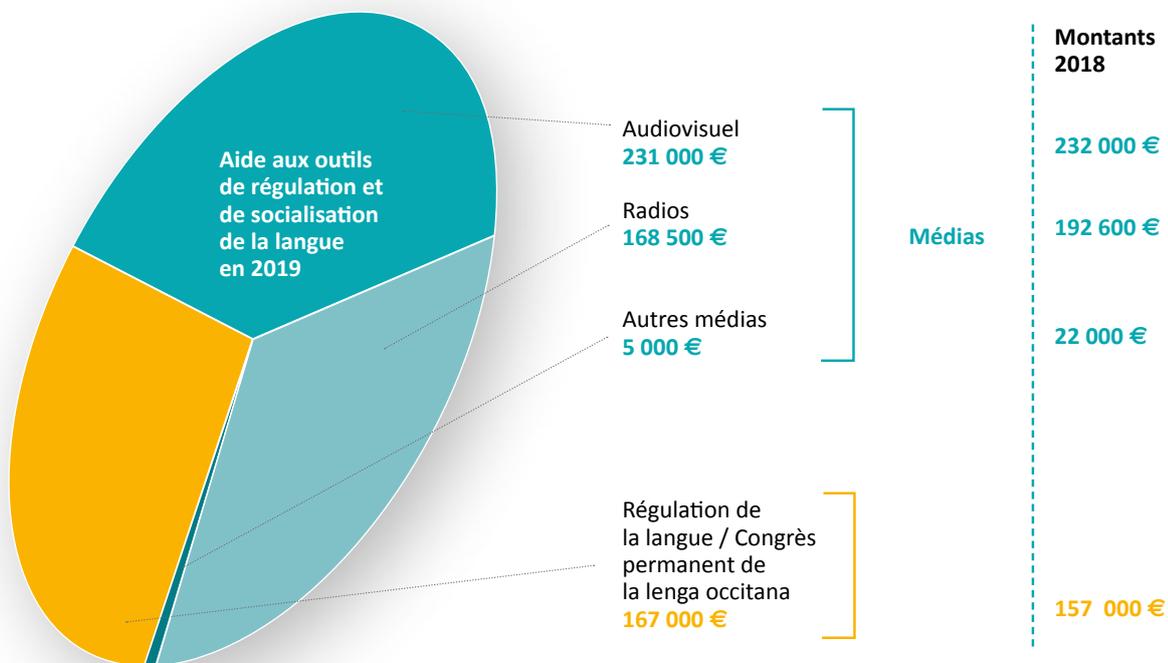
Fiche-action 11 / Soutenir les outils de régulation et de socialisation de la langue

Objectifs :

- Une augmentation de la visibilité (et audibilité) de la langue occitane auprès du grand public ;
- Une meilleure connaissance de la langue occitane et une meilleure diffusion d'outils permettant sa connaissance et sa transmission.



Comment sont réparties ces aides ?



Actions lancées en 2019 parmi les priorités définies dans le plan d'action :

- Soutenir les projets visant à produire et diffuser des outils de socialisation de la langue

L'Office soutient, via l'octroi de subventions, différents médias produisant et diffusant des contenus audiovisuels et radiophoniques essentiellement, qui contribuent à la présence de la langue occitane dans la vie des territoires.

Secteur audiovisuel

- **Soutien à Ôctele** pour l'organisation d'un service de télévision en langue occitane généraliste et tout public, avec un effort particulier pour les enfants scolarisés en occitan, la production d'émissions inédites et itinérantes et le développement et le soutien de la filière de production audiovisuelle. (Aide de l'Office en légère baisse en 2019 sur la part Occitanie, en lien avec la signature d'un Contrat d'Objectifs et de Moyens avec cette Région pour des moyens supplémentaires).
- **Soutien à Conta'm** pour le doublage en langue occitane d'un film de science fiction, d'un film d'animation, de deux séries de dessins animés et une formation de 4 jours destinée à des comédiens professionnels (Aide de l'Office en légère hausse sur la part Nouvelle-Aquitaine en 2019).
- **Soutien à Té Vé Òc** pour la production et la diffusion d'émissions en occitan ainsi que l'organisation de deux stages et deux formations à la production vidéo par an. (Aide stable en 2019).



Secteur radiophonique

- **Aide à des radios produisant et diffusant majoritairement des programmes en langue occitane** : Ràdio País (Aide de l'Office en légère baisse en 2019 sur la part Occitanie), Ràdio Lengua d'òc, Radio Lengua d'òc Narbona (aides stables en 2019).
- **Aide à des radios produisant régulièrement des émissions en langue occitane** : Radio Galaxie, Radio Vicomté (aides stables en 2019).
- **Baisse des crédits alloués au secteur radiophonique en 2019** liée notamment à un dossier hors délais (Radio Albigés) et au non financement de Radio Occitanie sur des crédits de la Région Occitanie.

Autre média

- **Aide à l'IEO Midi-Pyrénées pour Lo Diari**, magazine culturel occitan, sur des crédits de la DGLFLF stables en 2019.
- Baisse des crédits alloués à ce secteur en 2019 qui s'explique par l'arrêt du projet de la Fimoc (Fédération interrégionale des médias occitans) et de l'arrêt des subventions au Diari compensé par de l'achat d'espaces publicitaire, car l'édition n'entre pas dans le champ d'action de l'Office (via l'Office sur des crédits de la Région Nouvelle-Aquitaine et via la Région Occitanie).

Régulation de la langue : Soutien au Congrès permanent de la langue occitane

- **Organisme reconnu, dès la première assemblée générale de l'Office, comme investi de la mission de régulation de la langue occitane.**
- Cette aide porte notamment sur le **développement des ressources de traitement automatique de la langue**, la création d'un lexique des formes fléchies de l'occitan, **l'enrichissement du portail locongres.org** (augmentation du Basic, nouvelle interface Dicod'oc, conjugateurs en occitan provençal/limousin/gascon, début du chantier du dictionnaire général de la langue occitane - qui a généré une augmentation de la part Occitanie de l'aide de l'Office) et l'intégration du pôle Langue et société de l'InOc Aquitaine (qui a généré une augmentation de la part Nouvelle-Aquitaine de l'aide de l'Office).

Témoignage d'un média occitan

> Stéphane Valentin - Directeur de production à ÒCtele

2019, c'est une nouvelle année de développement pour ÒCtele, avec notamment une implantation plus forte en région Occitanie : comment se passe l'ouverture de votre antenne de Toulouse ?



SV : Avec la signature en 2018 d'un contrat d'objectifs et de moyens (COM) en Région Nouvelle-Aquitaine, ÒCtele a fortement développé ses programmes et sa présence physique sur ce territoire. Cela a permis une augmentation significative du nombre de minutes de vidéos en occitan produites et diffusées mais un réel déséquilibre avec la Région Occitanie, malgré son soutien au travers de l'Office. En 2019, nous avons donc opté pour une présence renforcée d'ÒCtele sur la Région Occitanie grâce notamment à la signature d'un nouveau COM.

Nous avons ouvert un bureau sur Toulouse et développons de nouveaux programmes produits, tournés, montés en Région Occitanie : des formats courts selon les nouvelles formes d'écritures audiovisuelles venant du web et adaptées à la télévision et des formats longs pour lesquels la demande reste forte. Maintenant que la chaîne a une présence physique sur les deux régions, elle peut sereinement développer ses programmes selon sa ligne éditoriale et travailler avec les autres chaînes de télévision pour une diffusion la plus large possible des émissions en occitan.

En quoi les outils numériques, le web et la télévision en ligne sont-ils pertinents pour sensibiliser et toucher de futurs locuteurs ?

SV : Le numérique, la télévision en ligne et les réseaux sociaux sont les vecteurs premiers de communication aujourd'hui et l'image y est omniprésente. Aucun message ne peut plus passer sans image ou sans vidéo sur ces espaces-là et la transmission de la langue occitane ne peut s'en dissocier. Les futurs locuteurs, jeunes ou pas, apprennent, découvrent, expérimentent la langue occitane avec les outils numériques, les réseaux sociaux et la télévision qui est de plus en plus liée à ces espaces de diffusions sur le web que sont youtube, facebook, instagram... S'il y a quelques années, ces outils pouvaient faire peur ou être clivants, avec l'argument qu'internet n'est pas dans tous les foyers et donc pas accessibles à tous, c'est de moins en moins vrai. Toutes les générations et classes sociales utilisent les outils du numérique et consomment l'image, l'information, la télévision sur internet. C'est donc ici qu'est la mission d'ÒCtele : s'approprier cet espace pour sensibiliser et transmettre la langue occitane au public le plus large avec des formats adaptés. C'est pourquoi en 2020, ÒCtele essaiera de proposer ses programmes avec sous-titres, sur sa chaîne www.octele.com mais aussi quand cela est possible, sur facebook, instagram et youtube.



Coup d'œil sur un évènement

Journées régionales « Langue et culture occitanes au service du développement du territoire »

À l'initiative de la Région Occitanie, le Congrès permanent de la langue occitane, le Cirdoc- Institut Occitan de Cultura et l'Office public de la langue occitane ont organisé en partenariat deux journées d'échange et d'information, les 28 et 29 novembre 2019.

Ces journées, à destination des collectivités, des entreprises et des associations, portaient sur l'intégration des éléments linguistiques et culturels régionaux dans la signalétique, les offres et la communication.

Temps fort de ces journées : la signature d'une convention entre l'IGN et Lo Congrès permanent de la lenga occitana pour le développement de la toponymie occitane, en présence de la Présidente de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée, Carole Delga.

De nombreux débats ont également été organisés sur des sujets liés à la socialisation de la langue : restaurer la toponymie pour retrouver le sens et l'esprit des lieux, mettre en valeur le paysage linguistique, bilinguisme et plurilinguisme dans la signalétique, ou encore bénéfices sociaux et économiques... Autant de sujets qui ont permis de réfléchir collectivement à des avancées en la matière.



Fiche-action 12 / Soutenir les projets rassembleurs et mobilisateurs des territoires au profit de la langue

Objectifs :

- Une meilleure mobilisation de la population, des associations et collectivités locales des territoires concernés au profit d'actions de transmission et de socialisation de la langue occitane ;
- Une meilleure présence de la langue occitane en dehors de l'établissement scolaire et accessible aux publics scolaires et aux parents ;
- Une meilleure coordination entre les acteurs à l'échelle territoriale mais aussi à une échelle plus large.

Actions lancées en 2019 parmi les priorités définies dans le plan d'action :

- **Soutenir les initiatives permettant de créer une dynamique autour de la langue occitane : évènements rassembleurs ponctuels ou permanents ou structures ressources pour des associations de terrain.**

En 2019, l'Office a soutenu **4 projets portant sur des évènements rassembleurs** autour de la langue et la culture occitanes, pour un montant de **37 600 €**.

Ont ainsi été accompagnés en 2019 :

- **En Nouvelle-Aquitaine :**
 - l'action de l'**Ostau biarnés**, pour la structuration d'un réseau associatif local centré sur la promotion, la transmission et l'usage de la langue occitane ainsi que l'organisation du projet «Que parli dab tu» (formation linguistique de soignants d'Ehpads) ;
 - la **FLAREP** (Fédération pour les langues régionales dans l'enseignement public) pour son 33^{ème} colloque.
- **En Occitanie :**
 - les **universités d'été de la MARPOC** (Maison pour l'Animation et la Recherche Populaire Occitane), dans le Gard, et de Laguépie, dans le Tarn-et-Garonne, organisée par l'association Lenga Viva.

En 2018, 5 projets avaient été accompagnés, pour un montant de 51 000 €, avec notamment, une aide ponctuelle à l'association ADOC 48 pour l'organisation d'un colloque international en Lozère.



La Passem 2018.

Coup d'œil sur un évènement

33^{ème} colloque de la Flarep, en Pays Basque, en octobre 2019

La Fédération pour les langues régionales dans l'enseignement public organise annuellement un congrès afin de rassembler les réseaux associatifs, professionnels de l'enseignement et pouvoirs publics autour de réflexions liées à l'enseignement des langues régionales dans le secteur public.

Ainsi, ce colloque a permis d'aborder :

- le rôle et pouvoirs des collectivités territoriales en matière de politique linguistique et les articulations avec l'Éducation nationale (avec notamment une intervention de Charline CLAVEAU-ABBADIE, Présidente de l'Office) ;
- les enjeux autour des ressources enseignantes et de leur formation ;
- la valorisation des langues d'Outre-mer pour une meilleure cohésion sociale (présentation et échange autour du rapport rédigé par le Conseil Économique, Social et Environnemental) ;
- et, pour finir, les actualités liées aux conséquences de la réforme du lycée et du baccalauréat sur l'enseignement des langues régionales.

Les associations membres de la FLAREP pour l'occitan sont la FELCO (Fédération des Enseignants de Langue et Culture d'Oc) et Oc-bi.

Pour plus d'informations sur l'Office et son action, n'hésitez pas à consulter notre site internet et ses actualités : www.ofici-occitan.eu et vous inscrire pour recevoir notre lettre d'information « Correspondéncia ».

A plan lèu !
L'équipe de l'Office et ses administrateurs.



OFICIPUBLIC
de la lenga occitana

BIEN PLUS QU'UNE LANGUE www.ofici-occitan.eu

Office public de la langue occitane
22, boulevard Maréchal Juin
31 400 Toulouse
contact@ofici-occitan.eu

Antenne Nouvelle-Aquitaine
14 rue François-de-Sourdis CS 81383
33077 Bordeaux Cedex

Crédit photo :

Couverture : IStock - P2 : Pexels - P3 : OPLO - P5 : OPLO / Pouchard Sébastien / Région Occitanie - P7 : Darnaud Antoine / Maugendre David / Région Occitanie / Région Nouvelle-Aquitaine - P10 : OPLO - P11 : Saada Romain / Région Occitanie - P13 : OPLO / Pexels - P14 : IStock - P16 : Pexels - P17 : IStock - P18 : Fabienne Albert - P19 : OPLO - P20 : IStock - P22 : Alain Viaut / OPLO - P23 : IStock - P24 : Pexels - P26 : OPLO - P30 : OPLO - P31 : IStock - P34 : OPLO - P35 : OPLO - P 40 : Lara Huttel - P42 : Blue-Spirit productions / Be films / Conta'm / Magic Light Pictures - Conta'm - P43 : Stéphane Valentin - P44 : Congres permanent de la langue occitane / Pouchard Sébastien / Région Occitanie
Maquette et mise en page : Laurent Granger Consultant
Mars 2020